

L'Echo de Saint-Justin

JOURNAL MENSUEL

Vol. III, No. 7.

Saint-Justin, 1er mai 1924.

Rédigé en Collaboration.

Monseigneur Joseph-David Déziel

C'est un enfant de Maskinongé que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs. Son histoire, en abrégé surtout, n'est pas facile à faire parce qu'il y a trop à dire. Était-ce une raison pour refuser la courte biographie que l'amitié nous demandait en faveur de L'ECHO DE SAINT-JUSTIN? Nous ne l'avons pas cru. L'intérêt que nous portons à cet intéressant périodique et le souvenir pieux que nous conservons de son vénéré et regretté fondateur nous faisaient un devoir d'accepter, "malgré toutes les raisons à ce contraires," si l'on peut encore parler ainsi.

Pour ce qui concerne, en grande partie, le fond de cet article on pourra se référer, comme nous l'avons fait nous-même, au petit volume publié en 1885 par feu Joseph-Edmond Roy: Monseigneur Déziel, sa vie et ses œuvres, où rien d'important n'a été omis. L'auteur avait compulsé tous les documents, semble-t-il; il avait connu le saint prêtre dont il faisait l'éloge et l'avait vu à l'œuvre. Que pourrions-nous ajouter à ses notes dans un simple article?

Joseph-David Déziel vit le jour à Maskinongé le 21 mai 1806. Il appartenait à l'une de nos anciennes familles dont le nom, Delguet-Labrière, s'est transformé en Déziel au cours des années. Le petit David, tout en étant bien doué, ne paraît pas avoir été un prodige avant l'âge, comme il arrive parfois, et c'est heureux. Son esprit et ses facultés développés normalement ont donné toute leur mesure en temps et lieu.

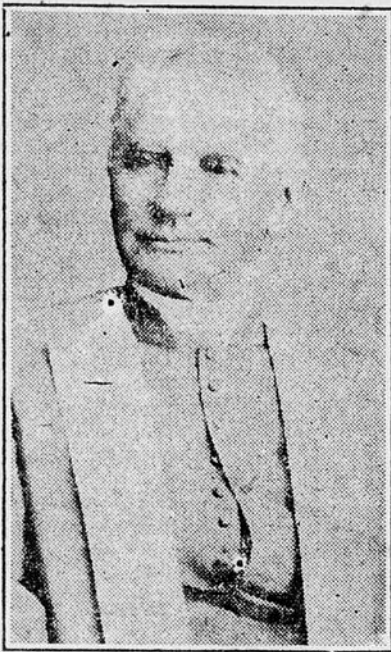
Est-il exact d'affirmer, avec son biographe, que David Déziel, ne put aller à l'école parce que celle qui existait alors dans sa paroisse appartenait à l'Institution Royale et que les parents refusèrent de l'y envoyer? Non. L'Institution Royale n'apparut à Maskinongé qu'en 1824, cinq ans après qu'il eût quitté sa paroisse pour aller faire son cours classique. Avait-il donc, enfant, été privé de tout enseignement régulier? Pas davantage. Une école de curé, comme on disait dans le temps, existait à Maskinongé depuis 1810 et nous aimons à croire que là, tout aussi bien qu'à Louiseville et à Yamachiche où se trouvaient des écoles du même genre, fondées vers cette date, les parents qui n'en étaient pas absolument empêchés y envoyaient leurs enfants.

Lorsque David Déziel entra au collège de Montréal, en 1819, il savait lire écrire et compter. Il l'avait appris, très probablement, ailleurs que dans sa famille où à la faveur de maîtres ambulants. Mais la formation religieuse et morale qui fait les hommes; la discipline qui développe, redresse ou assouplit les caractères, il en avait reçu les premières leçons et trouvé des exemples constants à la maison paternelle. Il sut en profiter et la suite ne démentit pas les espérances que sa docilité, sa piété et ses talents avaient fait naître au cœur de ces parents chrétiens: donner un prêtre à l'Eglise.

En 1821, par la nomination d'un évêque auxiliaire, le district de Montréal se trouva pratiquement séparé de ce-

lui de Québec. Pour cette raison peut-être, David Déziel abandonna Saint-Sulpice pour entrer au Séminaire de Nicolet où il continua et termina son cours classique. Intelligent, laborieux et réfléchi, il y fit de très bonnes études, occupant souvent, sinon toujours, les premières places. Citons parmi ses confrères de classe: Mgr Cazeau, grand vicaire à Québec, M. Joachim Boucher, pendant trente ans curé de Louiseville, décédé nonagénaire en 1897 et M. Luc Aubry, plus tard curé de St-Léon, dont on a fait revivre la mémoire ici même, tout récemment.

Son cours de lettres une fois terminé, M. Déziel entra dans l'état ecclésiastique. Tout en faisant sa théologie,



Mgr Joseph-David Déziel.

au Séminaire de Nicolet, il fut employé d'abord au professorat, puis à la surveillance des études. Ce premier apprentissage des hommes et des choses dura trois ans.

Ordonné prêtre le 5 septembre 1830, M. Déziel se livra tout de suite à l'exercice du saint ministère. Successivement vicaire à Louiseville, à Gentilly et enfin à Maskinongé, sa paroisse natale, où il demeura trois ans, 1832-1835, il donna partout tant et de si bonnes preuves de sa piété, de son zèle et de son savoir-faire, que l'évêque le jugea capable, après cinq ans de prêtrise, d'assumer de plus grandes responsabilités. La paroisse de la Rivière-du-Loup (en bas), qui fut alors confiée à ses soins, n'eut pas l'avantage de le posséder longtemps. En 1837, il fut transféré à la cure de Saint-Pierre-les-Becquets d'où, en quatre ans, quatre prêtres avaient été, pour ainsi dire, chassés par des difficultés sans cesse renaissantes. Il y avait pourtant là une excellente population, mais divisée à tout jamais, semblait-il, sur la question du site et de la construction d'une église. Arrivant, lui, cinquième, il entreprit à son tour de pacifier les esprits, de trouver un terrain d'entente et de bâtir enfin. Il réussit, nous ne dirons pas à contenter tout le monde mais à raccorder du moins la grande majorité. Au mois d'octobre 1839, l'église était terminée.

Ces difficultés d'ordre matériel ne

(A suivre sur la page douze)

Le Lieutenant-Colonel François Boucher

Notice généalogique et biographique

François Boucher naquit à l'île aux Coudres, le 8 août 1778, de François Boucher et Josephine Tremblay. Son père descendait de Marin Boucher et Perrine Mallet, de Beauport. Marin Boucher était le frère de Gaspard le père de Pierre Boucher, Gouverneur des Trois-Rivières et fondateur de Boucherville.



Lieut.-Col. François Boucher.

Le frère de François, Louis demeurait à St-Thomas de Montmagny. Ses deux sœurs étaient: Josephine-Marie, épouse du colonel Dambourgès et l'épouse d'un nommé Masse de St-Roch des Aulnaies chez qui François Boucher, père, mourut ainsi que son épouse.

François Boucher, père, marin de profession, avait été nommé, en 1803, le 12 août, maître du havre de Québec, par le lieutenant-gouverneur R. S. Milnes, lors de la résignation de John Steele en récompense de services rendus en portant des dépêches à Halifax pour le duc de Kent, en des temps critiques et au milieu de difficultés considérables. François Boucher, fils, commença sa carrière jeune. A l'âge de dix ans il naviguait avec son père, à la Nouvelle-Ecosse; à 12 ans, il entra dans une maison de commerce de Québec; à l'âge de 17 ans, en 1795, il se sentit entraîné vers la vie militaire et aida son beau-frère, le capitaine Dambourgès, à recruter le régiment Royal Canadien Volontaire. Il en fut enseigne lors de sa formation. Ce régiment fut licencié en 1802. A cette époque (1802) il se fixa à Maskinongé au pied de la côte et y ouvrit une maison de commerce qui prospéra au-delà de ses espérances, même pendant la guerre de 1812 bien que le vaillant officier eût repris du service en qualité de major, au 2ème bataillon de milice de la Rivière du Loup. Il fut fait Lieutenant-colonel le 1er juillet 1822 du 2ème Ba-

taillon du comté de St-Maurice. Il avait épousé Delle Julie Olivier qui mourut avant lui. (1)

En 1820 il acheta du fils de James Crithbert Ross, la seigneurie de Maskinongé, partie nord-est.

Le lieutenant-colonel F. Boucher fut pour la paroisse de Maskinongé, un bienfaiteur intelligent. A mesure que sa fortune grandissait il faisait drainer les terres plates qui avoisinent le lac St-Pierre. Il encouragea l'industrie et la grande culture. Il avait son manoir construit au pied de la côte, près de l'ancienne église de Maskinongé. Il mena une vie très active.

Dans ses dernières années le seigneur Boucher menait une existence patriarcale.

Il mourut à Maskinongé le 26 août 1861, à l'âge de 83 ans.

Ses funérailles furent très imposantes et furent rehaussées par la présence d'un détachement de milice. A sa mort, il était le dernier survivant des officiers de l'ancien régiment "Royal Canadien Volontaire."

Les enfants de François Boucher étaient: François-Xavier-Olivier, médecin, marié à Emélie Munro, décédé, en 1836.

Charles Boucher, médecin, marié à Suzanne Salmon.

Trois filles, dont deux mariées aux Larocque, de Montréal: Léocadie à Alfred Larocque et l'autre à Joseph Larocque; La troisième était mariée au notaire Eustache Sicard de Carufel, de Maskinongé.

François Boucher était un vrai ami pour ses censitaires et ses co-paroissiens. De plus c'était un patriote. En 1837, il prit fait et cause pour les patriotes. La pièce suivante nous en donnera une preuve évidente. Le gouverneur Lord Gosford avait décrété qu'une proclamation serait lue le 29 juin (jour de la fête de St-Pierre) qui était le jour fixé par la loi pour la revue annuelle des Milices. C'était une proclamation datée du 15 juin, prohibant les assemblées séditieuses. Voici ce document qui parle par lui-même.

"Charles Dunn de la paroisse de Maskinongé, Capitaine de Milice dans le cinquième Bataillon du comté de St-Maurice, sous le commandement du Lieutenant-colonel François Boucher, dit que le 29 juin dernier il se présenta en face de la demeure du Lieutenant-colonel commandant, pour parler et passer en revue les hommes de sa compagnie; que le Lieutenant-colonel l'appela dans sa maison et lui remit un papier, en disant: C'est une Proclamation du Gouverneur pour être lue à la tête de chaque compagnie, mais vous la lirez si vous voulez, il y a des endroits où au lieu de la lire on l'a déchirée, même à Berthier. Lui, le dit Charles Dunn, demanda alors au Lieutenant-colonel s'il avait quelques instructions concernant la Proclamation: il dit qu'il en avait, et tenant un papier dans la main, il dit, "les voici," mais ne voulut pas les lire ou lui donner le contenu — le dit Dunn reprit alors que les ordres doivent être de se conformer et c'est pourquoi il voudrait que la proclamation soit lue à la tête de sa compagnie, à quoi le Lieutenant-colonel répondit "faites comme vous voudrez, mais cela ne changera pas l'opinion du monde."

Le dit Charles Dunn dit de plus qu'une personne du nom de Alexandre Barell dit Lajoie, lequel est ou ensei-

(A suivre sur la page cinq)

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

W.-H. GAGNÉ,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE,
SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de 50 cents par année pour le Canada et 60 cents pour les Etats-Unis, payable d'avance. Les abonnements datent du 1er mai ou du 1er novembre de chaque année. — Toute année commencée est due en entier.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

FEU M. OVILA GRIMARD

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. O. Grimard, le frère de notre ancien et si estimé vicaire, M. l'abbé Donat Grimard. M. le curé l'a recommandé aux prières des paroissiens.

La sympathie de ces derniers est toute acquise à M. l'abbé Grimard et l'Echo de Saint-Justin a des raisons particulières de joindre à celles des paroissiens ses sincères condoléances.

"LA SENTINELLE"

Nous tenons signaler l'apparition d'un nouveau Journal franco-américain, quotidien, "LA SENTINELLE". Il s'imprime à Woonsocket, R. I., et au moment où nous écrivons ces lignes, il en est rendu à son seizième numéro.

La Sentinelle nous dit dans ce numéro que c'est sa devise: "Pour nos enfants", qui paraît avoir le plus goûtée des journalistes qui se sont occupés d'elle. C'est dire, en effet, que "La Sentinelle" vise à maintenir la survie française en Amérique, et à assurer aux générations qui lèvent dans un milieu de culture différente et parfois hostile la conservation de la foi catholique, de la langue française, et aussi des traditions françaises, dans la mesure où le maintien de ces traditions est compatible avec leurs devoirs de citoyens américains.

Le directeur de "La Sentinelle" est M. J.-Albert Foisy, qui s'est fait connaître si avantageusement comme journaliste. Et l'éditeur-propiétaire de l'Echo de Saint-Justin est heureux d'avoir un de ses frères dans le personnel du nouveau journal.

Succès et longue vie!

EN MARGE D'UN ARTICLE DU DEVOIR

M. Omer Héroux, dans Le Devoir du 2 avril dernier, nous rappelait que la présente année 1924 marque le centième anniversaire de la naissance d'Antoine Gérin-Lajoie, et il posait nettement la question: Que ferons-nous pour Gérin-Lajoie? Plusieurs journaux ont approuvé l'idée émise par le journaliste Montréalais, entre autres L'Action Catholique et Le Bien Public. Nous aussi, nous pensons qu'il convient de perpétuer de façon durable la mémoire de ce canadien-français qui a fait honneur à notre nationalité.

M. Héroux nous parle de la grande dignité de la vie soit privée, soit publique de ce parfait honnête homme, de l'intérêt et de la valeur historique de l'ouvrage Dix ans au Canada, et paraît donner ses préférences au délicieux roman intitulé Jean Rivard. En l'écrivant, Gérin-Lajoie s'est fait l'apôtre ardent et convaincu de la colonisation et de l'attachement au sol, et il le fut toute sa vie. Ce livre, que tous ont lu et relu, doit avoir une grande influence sur le mouvement colonisateur dont nous nous faisons gloire,

mais qui, hélas! tend à devenir une chose du passé.

Nous terminons ces courtes notes en disant: L'écrivain qui a su le mieux populariser parmi nous la vie agricole et colonisatrice mérite de revivre dans le souvenir de ses compatriotes.

Nous apprenons avec plaisir que la paroisse d'Yamachiche a décidé de commémorer cet anniversaire. C'est à Yamachiche, en effet, que l'on peut voir encore la maison des Gérin, vieille de près de deux siècles, dont nous a parlé notre collaborateur Jacques Hertel. Elle est sise à proximité de la route nationale.

L'Echo sera heureux de contribuer à la réussite de ce projet.

FUNÉRAILLES DE M. NARCISSE BRISSETTE

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Narcisse Brissette, rentier, de notre village, décédé le 25 avril, à l'âge de 76 ans et 9 mois, après une maladie d'un mois, soufferte avec patience et résignation.

Ses funérailles, qui furent des plus imposantes, ont eu lieu lundi, le 28 avril, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Outre son épouse, née Henriette Lebeau, le défunt laisse pour déplorer sa perte, deux garçons: Joseph, de Montréal, et Narcisse, de Sandpoint, Idaho; trois filles: Mme Alphonse Gagnon, (Rose-Anna) d'East Stroudsburg, Penn., Mme Honoré Ladouceur (Anastase), de St-Justin, et Mme Ovila Michaud, (Parmelia), de Gravelbourg, Sask.

A la famille en deuil, nos plus sincères sympathies.

AVIS IMPORTANTS

Nous recevons chaque mois, un certain nombre de correspondances qui ne sont accompagnées d'aucune signature. Nous devons de nouveau porter à la connaissance des personnes qui envoient à notre journal des comptes-rendus, articles, nouvelles, etc., que ses écrits ne peuvent être publiés qu'en autant qu'ils sont accompagnés de la signature de leurs auteurs.

Changements d'adresse

Nos abonnés qui changent de domicile ou de localité sont priés de nous avvertir sans retard afin que nous puissions faire les changements nécessaires dans nos listes d'abonnés.

CAMPAGNE D'ENFANTILLAGES.

Il est agréable de constater que le Gouvernement du Canada prend enfin quelque peu connaissance de l'état dangereux des forêts canadiennes, même si ses premiers efforts sont puériles, enfantins et sans effet. En offrant des prix aux écoliers pour les meilleurs écrits sur la protection des forêts, le Gouvernement reste fidèle à ses antécédents et, comme d'habitude, met la charrue devant les bœufs. Avant que le Gouvernement ne parvienne à instruire les enfants de la nécessité de protéger les forêts il n'y aura plus — s'il continue sa méthode actuelle — de forêts à protéger.

Ce ne sont pas les enfants que le bon Dieu les bénisse! — qui sont responsables des feux de forêts et de l'insuffisance des moyens de leur conservation, mais bien les grandes personnes. Le Gouvernement lui-même est le plus grand coupable. Ce ne sont pas les enfants qui ont besoin d'être enseignés, mais plutôt les membres du Gouvernement, eux-mêmes.

Demander aux — enfants d'inventer des moyens de sauver les forêts est une idée tout aussi ridicule que celle de la nomination d'une Commission Royale sur le Bois de Pulpe, instituée pour donner une excuse au Gouvernement de ne pas faire son devoir impérieux.

Les deux sont du pur camouflage, — moyens que l'on prend pour tromper le peuple et lui faire croire que le Gouvernement est sincèrement intéressé à faire quelque chose pour la perpétuité de nos forêts, tout en permettant en même temps leur exploitation scandaleuse par des intéressés étrangers et leur permettant d'enlever du Canada trente cinq millions d'arbres adultes chaque année. Pour remplacer cet épuisement de la forêt canadienne il faudrait faire planter chaque année quatre arbres par tête de notre population de huit millions, qui aurait en plus à combattre les incendies, la vermine et la pourriture tout en payant taxes et intérêts pendant une période de cinquante ans.

Le Gouvernement veut faire tout, sauf ce qu'il y a de plus simple, de plus pratique et de plus efficace pour conserver notre bois de pulpe, c'est-à-dire, empêcher l'exploitation étrangère.

Au lieu d'instruire les enfants en leur offrant des prix de rien, pourquoi le Gouvernement n'instruit-il pas ses propres membres aux besoins de l'heure présente et à ce que leur demande le peuple canadien?

FRANK J. D. BARNJUM.

Montréal, le 21 avril, 1924.

LOUISEVILLE

M. et Mme Philias Lajoie ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Joseph-Jules-Hervé. Parrain, M. Hervé St-Pierre; marraine, Mlle Irène Duhaime.

M. Edouard Lamy est revenu d'un voyage à Nicolet où il avait été assister aux funérailles de sa sœur Mme Donat René.

De passage à Louiseville à l'occasion de la fête de Pâques: M. et Mme Georges Cusson, de Pointe-aux-Trembles, Montréal ainsi que M. et Mme Ange-Albert Dionne chez M. et Mme Luc Pepin.

—M. Armand Lafrenière, de Montréal, chez sa mère Mme David Lafrenière.

—MM. Lionel Lamy et Benoit Santerre, de Montréal, chez M. Alphonse Lamy.

—M. William Houde, agronome, chez son père M. Philippe Houde.

Mlle Anita Lafrenière nous est revenue d'une promenade de quelques jours à Yamachiche.

M. Pierre Dalcourt et Mlle Alexandra Ricard de passage à Maskinongé à l'occasion du mariage de M. Antonio Dalcourt à Mlle Elodina Trudel.

M. Léo Lafrenière est revenu des Trois-Rivières où il était allé visiter des amis.

M. Stanislas Thibault et son fils Paul ainsi que M. Arthur Lambert, de Montréal, en visite chez Mme Joseph Lafrenière.

Décès.—Nous sommes au regret d'annoncer les décès de Mme François Lesage, née Félicité Deschesnes ainsi que Mme J. Lamothé, née Alice Lamiande. Aux familles en deuil nos plus sincères sympathies.

M. Léo Lafrenière vient de nous quitter pour aller demeurer à Hawkesbury, Ont.

Mlle Marie-Ange Laperrière, de Montréal, était l'invitée de M. et Mme J.-E. Béland, de cette ville, la semaine dernière.

M. Octave Bellemare vient de recevoir son certificat d'Expert-Essayeur de lait. Il avait été suivre un cours à l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe. Nos félicitations.

Dimanche et lundi M. Gédéon Bellemare, de Montréal, était de passage à Louiseville chez ses parents M. et Mme Ovide Bellemare. A cette occasion il y eut lundi soir une réunion d'amis. Parmi les personnes présentes on remarquait: M. et Mme Ovide Bellemare, Napoléon, Roméo, Alcide, Marie-Alice,

Marie-Flore Bellemare, M. et Mme Marjorie Bellemare, Armand, Octave et Raymond Bellemare, M. et Mme Herménégilde Bellemare, M. et Mme Arthur Chevalier, Albert, Alma, Aldéa et Yvonne Chevalier, M. et Mme Jean-Baptiste St-Yves, Roméo St-Yves, M. et Mme Adéard Gravel, Elphège, Angelbert, Albertina Gravel, M. et Mme Edouard Masse, Louis-Georges, Marie-Anne Masse, M. et Mme Camille Sylvestre, M. Adolphe St-Louis, Albert, Joseph, Antoinette St-Louis, Melle Marie-Rose et Florella Lacoursière.

Pendant la soirée, il y eut chant, musique et jeux variés, tous se sont bien amusés et se retirèrent à une heure assez avancée en emportant un joyeux souvenir de cette belle veillée.

J'y Etai.

Mlle A.-Marie Bernier est revenue très enchantée d'une promenade à Québec, où elle a passé un mois; elle était l'invitée de M. et Mme Donat Dionne, de Limoilou.

Mlle Madeleine Dionne, fillette de M. et Mme Donat Dionne, de Limoilou, est venue passer un mois chez son grand-père M. J.-Honoré Bernier.

M. G.-E. Laperrière, de la Banque Provinciale de Lachute, Co. d'Argenteuil était en visite chez Mlle C.-Alice Bernier, le 20 avril dernier.

INCENDIE A BERTHIERVILLE

L'Hôtel "Manoir Berthier" est détruit de fond en comble — une perte de \$100,000.00

Berthierville, 22 — Un incendie a détruit, hier, de fond en comble l'hôtel "Manoir Berthier".

Le feu a éclaté vers minuit 20, dans l'établissement de M. Pierre Beaudoin, propriétaire de l'hôtel Manoir. Les flammes ont fait rage aussitôt. L'incendie a été extrêmement rapide.

Heureusement l'hôtel ne regorgeait pas de pensionnaires. Les cinq ou six qu'il y avait sont sortis dès le début. Toutefois un dernier manqua à l'appel, M. Horace Lapointe, gérant de la Dominion Express, qui se trouvait logé dans les étages supérieurs.

Eveillé en sursaut par les cris du gardien et le grand émoi créé dans la rue, M. Lapointe s'est enfui à la hâte. Mais un épais rideau de fumée lui barra le chemin dans le corridor où il s'était engagé. Il courut à une fenêtre. Il allait, talonné par les flammes, se jeter en bas, quand les pompiers lui ont tendu une échelle où il a dévalé plus mort que vif.

Les maisons voisines mises en péril ont pratiquement été toutes vidées. Mais aucune n'a été touchée par le feu.

Seul l'hôtel de M. Beaudoin a été incendié. C'est une perte totale. Il ne reste de l'établissement que des cendres. Les dommages sont évalués à \$100,000 partiellement couverts par \$40,000 d'assurances.

Le feu est attribué à une défectuosité des fils électriques.

—Si les filles qui désirent se marier savaient quelles qualités et quels talents les hommes sensés recherchent chez la femme, elles useraient beaucoup moins de poudre, et agiraient tout autrement qu'elles le font. Avec de la poudre, les femmes n'abattent pas de gibiers sérieux. Les toilettes, les bijoux, la poudre de riz et les parfums, amusent les hommes, mais ne les décident pas à s'engager dans le chemin qui conduit à l'autel, à moins qu'ils ne soient des imbéciles.

On sonde une rivière avant de se jeter à l'eau. — Sondez le cœur d'un ami avant de vous abandonner à lui. L'hypocrisie est semblable aux eaux tranquilles qu'on sent à peine couler, mais dont on ne voit pas le fond; si l'on y tombe, on est perdu.

P. MONSABRE.

ST-CHARLES MANDEVILLE

Fête de sucre. — Le 1er avril, grande fête de sucre chez M. Osmon Bergeron. Etaient présents: La famille Osmon Bergeron, Melles E. Paquin, de Woonsocket, A. Bergeron, L. Joly, M. et Mme Emile Desjardins, MM. A. Desjardins, E. Desjardins, A. Lemire, H. Bergeron, S. Bergeron, Alfred et Roméo Hubert, G. et P. Bergeron, D. B. et A. Bussièrès, J. Savoie, W. St-Jean. La fête se termina par une soirée musicale chez M. Joseph Bergeron. Tous se séparèrent en emportant un heureux souvenir de cette belle fête.

Autre fête de tire. — Chez M. Alfred Hubert. Etaient présents: M. et Mme Pierre Martin, M. et Mme Elphège Hubert, Alf. et R. Hubert, L. et M. Joly, M. Joseph Rainville, de St-Gabriel, Melles Rose Bergeron et Eva Paquin, M. J. Bergeron.

Va et viens. — M. et Mme Alexis Paquin, de Lac Témiscamingue, chez leurs parents.

— M. et Mme David Bussièrès, de l'Abitibi chez MM. Bergeron et Bussièrès.

— M. Aldéric Lafrenière, de Montréal, chez M. Cuthbert Lafrenière.

— M. et Mme Alfred Bergeron, ont fait une promenade aux Trois-Rivières. Ils ont rendu visite à leur neveu M. Alphonse Barrette, fils de M. Thomas Barrette, de Providence, étudiant au séminaire.

— Melle Eva Paquin, de Woonsocket, chez M. Joseph Bergeron.

— M. Alfred Prescottte, de l'Ecole Normale, Montréal, chez son père pour la vacance de Pâques.

— Mme Veuve Jean-Bte Prescottte est partie pour une longue promenade à Montréal, chez sa fille Mme François Gervais.

— Mme Clovis Baril, du Témiscamingue, chez M. Zotique Baril.

— Melle Eva Yale, de l'Ecole Normale de Joliette, chez ses parents, à l'occasion de la fête de Pâques.

— M. et Mme Emile Bergeron et Melle M. Pelley, de Montréal, chez M. Edmond Bergeron, à Pâques.

— Mme Joseph Rainville, de St-Gabriel de Brandon, chez son père, M. Joseph Bergeron.

— M. J. Héneault, de St-Félix de Valois, chez M. Charles Paquin, fils.

Vente. — M. Louis Lefrançois a vendu sa terre à M. Francis St-Jean, dans l'intention d'aller demeurer aux Etats-Unis.

Mme veuve Pierre Provost nous est revenue après avoir été passer l'hiver dans sa famille à Ste-Anne de Stukely.

Melle Rose-Alma Lanoie, de Montréal, chez son père M. Joseph Lanoie. Elle repartira bientôt pour les Etats-Unis.

A l'occasion du Lundi de Pâques, M. et Mme Alfred Bergeron ont eu l'amabilité d'organiser une belle partie de sucre à leur cabane. La troupe joyeuse se mit en route à bonne heure et gravit allègrement les quelques arpent qui sépare la cabane du chemin du Roi, ce qui aiguïsa les appétits et tous de faire honneur aux bonnes crêpes, pain et œufs, au sucre et enfin à l'excellente et délicieuse tire dorée. Etaient présents: M. et Mme Alfred Bergeron, leurs fils Hervy, Philippe et Esthelbert, leurs filles Robertine, M. Blanche et Antoinette, M. et Mme Henry Bergeron, M. et Mme James Bergeron, M. et Mme David Bussièrès, de l'Abitibi, M. et Mme Zotique Laprade, Mme Olympe Gingras, Mme Arthur Paquin, Melles Lucia et Anysie Bergeron, Monique, Cécile et Antonia Gingras, Laura, Marie et Yvonne Prescottte, Médora Parent, MM. Sylvio, Henri, Etienne et Benoît Bergeron, Arthur et Ernest Gingras, Roméo Hubert, Napoléon et Joseph Laprade, Arthur Prescottte, J. Godin, de Montréal. H. Parent. Les gais excursionnistes garde-

ront un bon souvenir de cette agréable journée où l'entrain et la franche camaraderie a régné en maître. Tous nous remercions bien sincèrement les généreux organisateurs.

Un témoin.

ST-BARTHELEMI

Il paraît que le 1er mai a provoqué de fortes "souleurs" dans le dos de certains cultivateurs: Paiements de terre, intérêt de l'argent emprunté, billets d'encan et de toutes sortes, assurances, etc... font de cette date fatidique un cauchemar facile à deviner. Pourquoi, aussi, accumuler pour le même jour, des paiements onéreux, à une époque de l'année où l'argent est le plus rare? Il y est vrai qu'il y a des cas où l'on ne peut faire autrement. Mais, examinons-nous bien, et voyons s'il n'y aurait pas un remède à cet état de choses.

Naissances:

Le 26 mars, Marie-Esther-Jeanine, fille de M. et Mme Edmond Brulé, cultivateur. Parrain et marraine, M. et Mme Ildège Barrette.

Le 11 avril, Joseph-Maurice-Hormisdas, fils de M. et Mme Adélar Carpentier, ferblantier. Parrain et marraine, M. et Mme Hormisdas St-Yves.

Le 19 avril, Joseph-Jacques-Jean-Paul, fils de M. et Mme Alfred Boucher, cantonnier. Parrain et marraine, Philibert et Germaine Boucher, frère et sœur de l'enfant.

Mariage

Par une température bien inclément, mariage de M. Wilfrid St-Antoine, fils de M. Delphis St-Antoine de St-Justin, avec Melle Maria Gervais, fille de feu M. F.-X. Gervais.

Sépultures

Le 31 mars, Funérailles de Mme J. Bte Lincourt, née Délia Lanoie, décédée après une courte maladie à l'âge de 66 ans. Elle laisse son époux, deux frères, MM. Octave et Philippe Lanoie, de Montréal, une sœur, Mme G. Dubéau, aussi de Montréal.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient au service chanté par M. le curé Bonin, assisté de MM. les abbés Majeau et Brulé. Les porteurs étaient: MM. Alfred Lincourt, Norb. Lafontaine, Urgel Sylvestre et Omer Sylvestre. La quête fut faite par M. le Dr Lionel Hamelin.

Le 26 avril, Madame Eloïse Fiset, épouse de feu Jean Sévigny, décédée à l'âge de 85 ans. Porteurs: MM. Siméon Plante, Saül Barrette, Sévère Comtois et Félix Dupuis.

Divers

Félicitations aux nombreux spectateurs de cette paroisse et des environs qui ont assisté aux intéressantes conférences organisées par le Gouvernement dans le but de perfectionner nos fermes. Aux Grothé, Paradis, Houde, Gagnon, etc, nous offrons nos remerciements et notre... bon vouloir. Nous souhaitons d'avoir nos jardins scolaires sous peu; d'ailleurs nous en reparlerons.

M. Houde, récemment arrivé par ici, installe un joli salon de coiffeur à l'ancienne pharmacie. De plus, les touristes et les clients trouveront un comptoir très coquet de rafraîchissement et de tabac. C'est une chose qui manquait à notre village; nous souhaitons bon succès à notre nouveau "restaurateur".

M. et Mme Pierre St-Cyr en promenade à Grand'Mère et Shawinigan ces jours derniers.

Melle Bella Barrette est allée à Montréal la semaine dernière.

Le jour de Pâques, à l'occasion du passage de leur fils Paul, de Lancaster, Ont., M. et Mme Hormisdas Barrette recevaient à dîner leurs neveux et nièces: M. Jean-Louis, Melles Estelle et Anastasie Pelland, de Ste-Elisabeth, MM. Léopaul, Jean-Robert et Melle Marguerite Barrette, ainsi que Melle Cécile et M. Charlemagne Champagn, de St-Barthélemi. Le soir, il y eut réception des mêmes personnes

chez M. Wilfrid Champagne.

MASKINONGE

Mme Augustin Cloutier, a passé un mois chez sa fille Mme Emilien Demers, de Terrebonne.

Melle Marie-Anna Cloutier, accompagnée de Mme Arthur Baril et de sa jeune fille Marie-Jeanne sont allées passer quelques jours à Terrebonne, les invitées de M. et Mme Emilien Demers. Elles sont revenues enchantées de leur promenade.

STE-URSULE

Pâques.

Nous l'avons célébrée avec pompe. La température, le chant, les décorations, tout contribuait à donner beaucoup d'éclat à cette solennité liturgique, la première de toutes.

A la messe de 7.30 hrs, par M. l'abbé Loranger, la chorale des enfants de Marie exécuta un beau programme de chant.

La grande messe fut chantée par M. le curé Laquerre. Le chant fut rendu par la chorale des hommes.

M. le vicaire a donné le sermon de la fête.

Chemins.

Nos chemins sont dans un état des plus lamentables. Nos gens maugréent, mais ce système de gravelage est considéré comme tout à fait insuffisant. Alors même qu'on a ici même dans la paroisse la matière nécessaire, le gravier à la confection de ces chemins, il est incompréhensible qu'on ait si peu fait jusqu'ici.

De retour.

Mme P. Baril, épouse du Gérant de la Banque Provinciale, est de retour de l'Hôpital Dupont de Montréal, où elle a suivi un traitement depuis quelques mois. Elle passera quelque temps à Louiseville chez son père M. Savoie, les chemins par trop mauvais ne lui permettant pas de revenir chez elle à présent.

Fiançailles.

A Montréal, le jour de Pâques, on eut lieu les fiançailles de Melle Dusa-blond, nièce de M. le curé Laquerre, au Dr Lefebvre, co-propriétaire des chûtes de Ste-Ursule.

Mariages:

Mercredi, 23 avril, de Emile Corri-eau, de Ste-Flore à Melle Diana Bélanger de cette paroisse.

Le même jour, M. Zoël Vincent conduisait à l'autel Melle M.-Anne Déziel. MM. Grégoire Vincent et Jos Déziel, pères, accompagnaient les époux. Melle Déziel, était enfant de Marie et reçut les honneurs de la Congrégation. La bénédiction était présidée par M. le vicaire Grenier. La chorale des Enfants de Marie, sous la direction de Melle Desrosiers, a fait les frais du chant à la messe du mariage; Melle Paquin accompagnait à l'orgue.

Naissances.

Jos-Gaston-Marius, enfant de Charles Charette, maître-chanteur, et de Irène Leblanc. Parrain et marraine M. et Mme Eugène Grenier.

M.-Jeanne Clémence, enfant de J.-B. Michaud et de M.-Jeanne Turner. Parrain et marraine, M. et Mme Frank Foisy.

M.-Blanche-Ursule, enfant de Alfred Picotte, cultivateur et de Antoinette Savoie. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Lessard.

Jos-Maurice, enfant de Isidore Béland (du rang Beaupré), et de Florida Cloutier. Parrain et marraine, M. Antonio Béland, élève au collège de Louiseville, et Léa Lessard.

Marie-Léa-Gisèle, enfant de Joseph Noël, cultivateur, et de Annie Lajoie. Parrain et marraine M. et Mme Azarias Gagnon.

Mariage.

Lundi, 28 avril, mariage de M. Ovide Beauregard, à Melle Ida Lessard.

D'autres mariages sont aussi à l'honneur, nous les publierons au prochain numéro.

ST-DIDACE

Dimanche le 20 avril, un groupe de parents et d'amis se réunissaient chez M. Omer Lafrenière. Etaient présents: M. et Mme Joseph Lambert et leurs enfants, Paul-Emile et Robert, M. et Mme Adélar Lafrenière et leurs fils Aldéo et Rolland, M. et Mme Thaddée Bellemare et leur fillette Yvette. Après une agréable journée, tous allèrent passer la veillée chez M. Joseph Lambert. Il y eut chant et musique. Tous garderont un bon souvenir de cette belle journée.

Une jolie fête de sucre a eu lieu, mercredi le 23 avril, à la cabane de M. Charles-Edouard Lafrenière. Parmi les personnes présentes on remarquait: M. et Mme Adélar Lafrenière et leurs fils, M. et Mme Thaddée Bellemare et leurs fils, M. et Mme Omer Lafrenière, M. et Mme Charles-Edouard Lafrenière, M. Wilfrid Bellemare, Melles Angéline Bellemare, Juliette, Lucienne, Imelda Lafrenière, M. Gratien Lafrenière et autres.

Tous se sont bien amusés et se promettent bien d'y retourner l'an prochain.

De passage. — MM. Elzéar, Philippe et Joseph Desjardins, en promenade chez leur beau-frère M. Ephrem Al-lard.

LIMOILLOU

"Si sur la terre on aime à fleurir Pâques, il en est de même au ciel; et pour cette fin les anges descendent du paradis cueillir ici-bas des petites fleurs d'innocence. C'est ainsi qu'à l'aurore du jour de Pâques fut ravie à la tendre affection de ses parents: Lucile Dionne âgée de neuf mois, enfant de M. et Mme Donat Dionne, demeurant à Limoilou. Que la certitude de son bonheur mette un peu de baume sur leur douleur.

TERREBONNE

M. et Mme Emilien Demers ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Jacques-Emmanuel. Parrain et marraine, M. et Mme Emmanuel Demers, de St-Gabriel, oncle et tante de l'enfant.

SHAWINIGAN

Naissance. — Marie-Léa-Marguerite, enfant d'Edmond St-Cyr et d'Eva Gilbert. Parrain et marraine M. et Mme Pierre St-Cyr, de St-Barthélemi; porteuse Mme Gilbert, tous grands-parents de l'enfant.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER
NOTRE PETIT JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En le faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

Vu le nouveau règlement adopté par les banques à l'effet de n'accepter au pair aucun chèque venant de l'extérieur, nous prions nos clients et abonnés de payer leurs comptes par mandats ou bons de poste.

A l'avance nous remercions tous ceux qui voudront bien tenir compte de ces petits détails.

Les deux premiers volumes de l'E-cho de Saint-Justin:
No 1, novembre 1921 à octobre 1922;
No 2, " 1922 " 1923,
brochés, sont en vente à nos bureaux au prix de \$1.00 chacun franco.

FETES DU MOIS

Solennité de l'Annonciation. (4 mai)
Solennité de saint Joseph, Patron de l'Eglise universelle. (11 mai)
Saint Justin. (fête le 14 avril, solennité le 18 mai)
Les Rogations. (26, 27 et 28 mai)
L'Ascension. (29 mai)

—O—

Saint Justin, surnommé le Martyr, naquit à Naplouse, l'ancienne Sichem des temps bibliques. Cette ville appartenait à la province de Samarie dont les habitants étaient méprisés et détestés par les juifs de la Judée. Saint Justin eut le bonheur de devenir un bon Samaritain.

La date exacte de sa naissance ne nous est pas connue, non plus que celle de sa mort; on croit qu'il est né vers l'an 100 de notre ère, et qu'il subit le martyre en l'année 165. Il a donc vu de bien près les temps apostoliques. Ses parents, d'origine grecque, étaient payens.

Son adolescence fut studieuse, et, devenu homme, il se passionna de telle façon pour les études philosophiques qu'il voulut scruter tous les systèmes des différentes écoles et sectes, alors si nombreuses. Il devint un savant, fut compté parmi les philosophes, mais, à l'étude de ces philosophies fausses et souvent contradictoires, son esprit s'éleva enfoncé plus avant dans l'erreur.

Dieu eut pitié de cette belle intelligence qui recherchait si avidement la vérité, et il mit sur la route du philosophe payen celui qui devait lui enseigner la vraie philosophie chrétienne; ce fut un vénérable vieillard dont le nom nous est inconnu. Saint Justin fut baptisé et, une fois chrétien, il se consacra entièrement à l'étude de la seule vraie religion. Le bréviaire romain nous dit qu'il étudiait (tenait à portée de la main) les Saintes Ecritures jour et nuit.

Il quitta la Palestine et s'en vint à Rome, où il ouvrit une école probablement la première école catholique qu'il ait connue la ville impériale. Il écrivit, sur des sujets religieux et théologiques, plusieurs ouvrages, dont deux méritent une mention spéciale; ce sont les deux "apologies", c'est-à-dire deux longues lettres adressées aux autorités civiles, dans lesquelles l'auteur prend hardiment la défense des chrétiens persécutés. La première de ces apologies est la plus célèbre. Il fallait être doué d'un rare courage pour écrire de telles choses à une époque où la persécution sévissait dans tout l'empire romain. L'auteur ne fut pas inquiété pour sa généreuse profession de foi; bien plus, saint Justin avait su présenter ses arguments avec une si grande force et une si grande logique que ses écrits furent la cause d'un ralentissement notable dans la recherche des chrétiens et d'un sérieux adoucissement de la persécution.

Ce que n'avait pas voulu faire l'autorité romaine contre saint Justin, une jalousie professionnelle devait l'accomplir. Un philosophe de l'école dite cynique, nommé Crescens, le dénonça et l'accusa de pratiquer la religion chrétienne. Il dut donc comparaître devant le préfet de Rome, Junius Rusticus, un philosophe encore, de l'école stoïcienne; et après qu'il eut confessé généreusement sa foi en Jésus-Christ, il fut condamné à mort et subit le supplice de la flagellation.

On peut dire de saint Justin qu'il est le plus ancien des théologiens catholiques. Larousse goûte peu le style de ses écrits, disant que saint Justin est plus remarquable comme penseur que comme écrivain. La perfection, en effet, consisterait bien à unir ces deux choses, à exprimer de grandes et profondes pensées dans un style clair et attachant. Mais s'il fallait

choisir entre les deux, nous dirions: Que Dieu nous donne des penseurs. JUSTINIEN.

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS ET PREMIERS MINISTRES DE QUEBEC.

Voici la liste des lieutenants-gouverneurs et des premiers ministres de la province de Québec, depuis la Confédération.

Les Honorables	Date de leurs fonctions
Sir N.-F. Belleau.....	1867-1872
René Edouard Caron.....	1872-1876
Luc Letellier de St-Just.....	1876-1879
Théodore Robitaille.....	1879-1884
L.-F.-R. Masson.....	1884-1887
Sir Réal Angers.....	1887-1892
Sir Adolphe Chapleau.....	1892-1898
Sir Louis Jetté.....	1898-1908
Sir Pantaléon Pelletier.....	1908-1911
Sir François Langelier.....	1911-1915
Sir Evariste Leblanc.....	1915-1918
Sir Charles Fitzpatrick.....	1918-1923
L.-P. Brodeur.....	1923-1924
N. Pérodeau.....	1924-

PREMIERS MINISTRES

Les Honorables	Date de leur maintien au pouvoir
P.-J.-O. Chauveau.....	1867-1873
G. Ouimet, C.....	1873-1874
Sir Chs. de Boucherville, C.....	1874-1878
Sir Georges Joly, L.....	1878-1879
Sir Adolphe Chapleau, C.....	1879-1882
J.-A. Mousseau, C.....	1882-1884
J.-J. Ross, C.....	1884-1887
Sir Olivier Taillon, C.....	1887-1887
Honoré Mercier, L.....	1887-1891
Sir Chs de Boucherville, C.....	1891-1892
Sir Olivier Taillon, C.....	1892-1895
E.-J. Flynn, C.....	1895-1897
F.-G. Marchand, L.....	1897-1900
S.-N. Parent, L.....	1900-1905
Sir Lomer Gouin, L.....	1905-1920
Alexandre Taschereau, L.....	1920-

LE JOURNAL REGIONAL

Le journal régional, c'est celui qui est publié dans la région, par des hommes de la région pour la population de la région.

C'est celui que les familles de la région doivent recevoir de préférence aux autres. Sans doute, on conseille de recevoir les bons journaux du dehors, mais à la condition de recevoir et de lire le journal régional d'abord, puis les autres ensuite.

Le journal régional est le plus intéressant et le plus utile pour deux grosses raisons au moins: 1. — Il donne les nouvelles de toute la région, ce que ne font pas les autres journaux: 2. — Il traite toutes les questions, petites et grandes, dans un esprit qui cherche toujours le bien de la région, ce que ne peuvent pas faire non plus les autres journaux.

"L'Echo de Saint-Justin", petit journal régional, ne devrait-il pas, alors, pénétrer dans tous les foyers de la région et même dans le foyer de ses enfants éloignés?

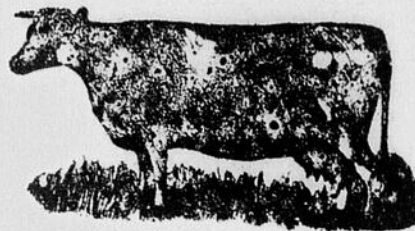
Le prix de son abonnement qui est de 50 centins, ne ruine personne. Qui donc, en effet, ne peut pas donner 50 centins pour se procurer le moyen d'avoir, chaque mois pendant un an, une lecture variée et intéressante ainsi que des nouvelles de toutes les paroisses de la région?

Il suffit peut-être d'y penser pour s'abonner à l'Echo de Saint-Justin? Eh! bien, nous faisons présentement à ceux qui ne sont pas encore abonnés à "L'Echo de Saint-Justin", la respectueuse suggestion de s'y abonner aujourd'hui même — pas demain, mais aujourd'hui.

Nous demandons aussi à tous nos lecteurs qui croient que la lecture de "L'Echo de Saint-Justin" pourrait intéresser leurs parents ou amis, même ceux éloignés, de bien vouloir nous envoyer leurs noms et adresses et nous ferons un plaisir de leur adresser

quelques exemplaires de notre petit journal gratuitement.

AUX FABRICANTS DE BEURRE ET FROMAGE



N'oubliez pas que nous pouvons faire aux ateliers de

L'Echo de Saint-Justin,

l'impression des ENVELOPPES, LETTRES, ETATS DE COMPTE, FACTURES, ETIQUETTES, PAPIER PARCHEMIN, ETC., à des prix défiant toute compétition.

Nous avons aussi les petits livrets pour les patrons.

AVANT DE PLACER VOTRE COMMANDE AILLEURS IL EST DANS VOTRE INTERET DE DEMANDER NOS PRIX.

Joseph Brissette VOITURIER

Grand choix de voitures d'été et d'hiver, harnais de toute sortes, robes de carioles, etc.

REPARATIONS EN TOUS GENRES A TRES BAS PRIX

Je tiens aussi les huiles à machines et à harnais

UNE VISITE EST SOLICITEE. SAINT-JUSTIN.

W. L. GAGNE, IMPORTATEUR EN GROS

Papeteries, Jouets, Sacs de papier, Ficelle, Poudre et Parfum.

286 rue Fabre, Montréal.

Téléphone St-Louis 8726



Joseph Vertefeuille BOUCHER

Et Commerçant de BŒUF, LARD, MOUTONS, VOLAILLES, Etc.

St-Justin, Qué.

ALPHONSE LESSARD, FORGERON

Spécialité de soudure au gaz: Fer, Fonte, Acier, Granit, Etc.

Ouvrage Garanti — Prix modérés.

PONT MASKINONGE, P. Q.

Louis-Jules Lacourse PEINTRE-DECORATEUR

BAS PRIX — OUVRAGE GARANTI.

Spécialité: Imitation en tous genres.

PONT MASKINONGE, P. Q.

Bons Livres de Lecture

DE TOUTES SORTES

EN VENTE A

"L'ECHO DE SAINT-JUSTIN"

OUVRAGES DIVERS

Claude Paysan, par le Dr Choquette, illustré..... \$1.25

Les Bastonnais, par J. Lespérance, illustré..... 0.75

Le Chemin des Larmes, ou un amour déçu, par XXX, roman d'un grand intérêt dramatique..... 0.75

Les Secrets de la Maison blanche, ou les mystères de la statue de bronze..... 0.75

Discours de Sir Wilfrid Laurier, précédés d'une notice biographique. 1 volume 1871 à 1909..... \$3.00

L'Epopée du Vingt-deuxième, par Claudius Cornéloup..... 0.50

Causeries Maternelles, par Mme J. Bodin. 1 volume relié..... 0.50

Alphabet Catéchistique, illustré. Un joli volume cartonné..... 0.40

Le Catéchisme Expliqué sans Matre, — Explication littérale du mot à mot du Catéchisme, par un catéchiste, 1 volume cartonné..... 0.40

Le Manoir Mystérieux ou les Victimes de l'ambition. Roman canadien inédit par Frédéric Houde..... 0.50

Le "Membre", roman de mœurs politiques québécoises..... 0.40

La Fille du Brigand, roman canadien par Pierre L'Ecuier..... 0.25

Georges-Etienne Cartier, Homme d'Etat Canadien 1814-1873..... 0.15

Honorable J.-A. Chapleau, sa biographie, suivie de ses principaux discours, manifestes, conférences, etc., depuis son entrée en parlement, en 1867. — Un très fort volume grand in-8, papier et impression de grand luxe, relié et contenant un portrait sur acier..... \$2.75

Les Loisirs d'un homme du peuple, par G.-A. Dumont..... 0.50

Les Laurentiennes, poésies, par Benjamin Sulte. 1 volume in-18..... 0.30

Histoire de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines, par l'abbé G. Dugas. 1 volume in-12..... 0.50

Manuel de phrases françaises et anglaises, pour apprendre la conversation anglaise..... 0.25

GUIDE DES AMOUREUX et des GENS DU MONDE — Ce qu'une femme doit rechercher, ce qu'un jeune homme doit rechercher. — Conseils au jeune homme. — Conseils à la jeune fille. — Le mariage. La lune de miel. — La vie conjugale. — Le mari et la femme. — Mariage pour la montre. — Télégraphie amoureuse, etc., etc..... 0.50

Mille Questions d'étiquette, discutées, résolues et classées par Mme Marc Sauvalle. 1 volume..... 0.60

Le Secrétaire Universel, contenant des lettres de bonne année et de fêtes, de compliments, de condoléances, de félicitation, de remerciements, de reproche, d'excuse, de recommandation, de demande, de conseil, d'affaires et de commerce, lettres d'amitié et de mariage, avec des instructions sur chaque sortes de lettres; la correspondance avec le gouvernement, des formules d'actes sous seing privé, avec les instructions sur ces actes, etc..... 0.35

L'Ami des Salons, par Melle Nitouche. Questions et réponses. — Langage du mouchoir, des pepins, des gants. Les baisers, traité de politesse, poésies amoureuses, etc..... 0.25

Cartes de Conversation pour les amoureux, consistant en 40 cartes, — Questions et Réponses, — et formant un jeu de société des plus amusants..... 0.15

Histoire de Jean Bart..... 0.10

Histoire de Jean-de-Calais..... 0.10

ET UNE FOULE D'AUTRES.

(Les frais de poste sont en plus)

Moïse Houde

Moïse Houde était fils de Augustin Houde et de Marie Duval de la paroisse de la Rivière-du-Loup. Il épousa le 3 juillet 1843 Mathilde Foucher de la Rivière-du-Loup. Moïse Houde était l'oncle de Frédéric Houde, député du comté de Maskinongé de 1878 à 1884. Moïse Houde fut député du comté de Maskinongé du 20 juin 1863 au 1er juillet 1867. Il fit sa première lutte électorale contre Georges Caron. La principale question en jeu était le bill de la Milice.

En 1867, Moïse Houde fut battu par Georges Caron qui fut ainsi le premier député aux Communes d'Ottawa, pour le comté de Maskinongé. Moïse Houde fut député à l'Assemblée Législative de Québec, du 20 juin 1871 au 22 mars 1878.

Moïse Houde quoique sans instruction avait un bon jugement et jouissait d'une bonne réputation due à son esprit toujours en éveil. Durant les années qu'il siégea au parlement de Québec, on rapporte les anecdotes suivantes sur son compte.

"L'Honorable Joseph Cauchon député de Montmorency, siégeait au parlement de Québec, en même temps que M. Houde. Or un jour que M. J. Cauchon n'était pas dans son assiette ordinaire il apostrophe Moïse Houde, par ces mots: "Monsieur le député du comté de... je ne me rappelle plus, mais... ce que je sais, c'est que son comté a un nom de poisson." — Fort bien, répliqua vivement Moïse Houde, fort bien, Monsieur Cauchon, c'est le comté de Maskinongé, Monsieur Cauchon, le maskinongé est un beau poisson, Monsieur Cauchon... les Juifs en mangent. (1)

— Il y eut une autre altercation avec l'Honorable Joseph Cauchon que voici: c'était après la votation d'un bill de M. Cauchon. Après la votation les députés étaient sortis de la chambre d'assemblée et M. Houde se trouvait près de la porte de la buvette. M. Cauchon passant près de M. Houde lui frappa sur l'épaule en disant: "vieux Juif." Moïse Houde de sa voix criarde, en riant et sautillant de lui dire: Ah! vieux Juif; je le sais bien pourquoi: "Je n'ai pas voulu manger de cauchon. Faisant allusion au fait qu'il avait voté contre le bill présenté par l'honorable Cauchon.

— "A une certaine séance d'un des premiers parlements de Québec, (2) l'opposition — affaire d'ennuyer le gouvernement, qui probablement le méritait bien avait décidé de prolonger indéfiniment le débat. C'était une nuit blanche en perspective. Après plusieurs de ses collègues, le futur honorable F.G. Marchand, se leva pour discourir, ab ovo, sur n'importe quoi. A un certain moment, le speaker du temps, M. Blanchet, fatigué, épuisé, quitte le fauteuil et se fait remplacer par M. Moïse Houde alors le doyen de la députation. Le changement eut lieu à l'insu de M. Marchand, pendant la lecture d'une citation. En se retournant vers le président, la transformation le frappa et avec une rare présence d'esprit, il dit: "Je ne savais pas Monsieur l'orateur; avoir parlé depuis si longtemps; quand j'ai pris la parole, vous étiez jeune homme à la barbe noire, et j'ai maintenant devant moi un vénérable vieillard à barbe blanche... Et le père Houde, de méchante humeur ce soir-là, de répondre d'un ton grognon: "On vieillit vite en attendant de pareils débats." (3)

CHARLES DRISARD.

(1) A.-N. Montpetit, Les Poissons

d'eaux douces.

(2) Vers 1873, administration Chauveau.

(3) F.-G. Marchand, Mélanges poétiques et littéraires.

LE MEDAILLON FATAL

Sous ce titre un peu mélodramatique, Andrée Jarret nous offre une délicieuse histoire d'amour.

Simple petite fille de seize ans, Blandine Lancôt habite avec les siens à Laprairie. Elle est charmante, mais un peu paresseuse. Tout effort l'ennuie, c'est pourquoi elle va avec si peu d'enthousiasme remplacer sa sœur Denise, sténographe du notaire Bisaillon. Le notaire a un grand fils, Maurice, beau garçon, idéaliste et poète. Ami des livres, il apprend à Blandine à aimer la lecture, et une idylle charmante s'ébauche bientôt entre eux.

Blandine se lie d'amitié avec Antoinette Desfayettes et son frère René, tous deux victimes innocentes de l'alcoolisme de leur père. C'est dans la bibliothèque d'Antoinette que Blandine découvre un journal où le portrait de Maurice se détache à la page littéraire parmi un groupe de poètes. Ayant obtenu le journal, elle découpe le portrait que dans un geste enfantin de fillette éprise elle met dans un médaillon qui ne quitte plus son cou, mais elle le dissimule sous la photo d'un de ses frères morts. Et Blandine vit de rêves... De son côté, Maurice cherche à réaliser le sien, mais il se heurte au refus de sa mère qui a pour lui des visées plus hautes et lui destine Marie-Jeanne Brosseau, fille d'un riche courtier. La guerre arrive... Maurice, pour oublier, s'expatrie sans avoir eu le courage de demander à Blandine de l'attendre.

Les années terribles passent. Maurice est toujours en Europe. Blandine rencontre Marie-Jeanne qui lui parle de Maurice, rien que de Maurice, et avec l'accent d'une femme qui aime et se sait aimée. Blandine, meurtrie, se décide à couronner la flamme de René Desfayettes, son fervent et muet adorateur. Elle le prend malgré sa tare, malgré son peu de santé, puisque Maurice est perdu pour elle... Le médaillon contenant le portrait de l'aimé est perdu. Blandine, soucieuse, le cherche en vain.

Le mariage a lieu. Juste au moment du départ pour Québec, René trouve le bijou perdu, en voulant le rendre à Blandine, il découvre sous celui du frère regretté, le portrait de Maurice... Désormais, la vie de Blandine est un long martyre. Son mari, déjà prédisposé au déséquilibre, marqué dès le berceau du sceau de la folie, prend plaisir à la tourmente, et la pauvre enfant se prend à souhaiter de voir la fin de cette vie affreuse.

Enfin, René meurt, ayant eu le temps de se repentir, et muni du pardon de Blandine. Il meurt quand les cloches annoncent la fin de la tourmente de la guerre enfin terminée.

D'autres années passent... Maurice est revenu. Il revoit Blandine au cimetière où elle est allée pour fleurir la tombe du pauvre René.

Et le roman, dont nous ne traçons que les grandes lignes, se termine par l'union de ces deux êtres destinés l'un à l'autre, de qui naîtra l'enfant qui sera le "Poète National" que lui-même rêvait d'être.

Ecrit dans un style clair, facile et imagé, ce joli roman sentimental est rempli de belles pages et destiné à un grand succès. Tous les personnages en sont vrais et charmants.

Tous nos lecteurs pourront se procurer ce magnifique roman en adressant la somme de 30 centins à l'Echo de Saint-Justin, Saint-Justin, P. Q.

Le Lieutenant-Colonel François Boucher

(suite de la première page)

gne ou Lieutenant dans le même bataillon, et membre du Parlement pour le comté de St-Maurice, se montra très affairé en présence du Lieutenant-colonel commandant pour empêcher la lecture de la Proclamation à la tête de la compagnie, et à la connaissance du dit Charles Dunn il le vit aller à plusieurs des officiers, et lui dit à lui-même, lorsqu'il le vit avec la Proclamation en mains "allez nous la lire?" il répondit oui.—Lajoie répondit en disant: "Je ne vois pas que ce soit nécessaire, et vous n'êtes pas obligé de la lire." — Dunn répondit: "ce n'est pas de vos affaires". Alors Lajoie le quitta et rejoignit les officiers. Après que les compagnies furent dispersées, le même Bareil dit Lajoie assembla le peuple en face de la résidence du Lieutenant-colonel et se plaça sur les marches d'une autre maison appartenant au Lieutenant-colonel, et en sa présence harangua le peuple afin de le persuader d'aller à Machiche, où il était proposé qu'une assemblée devrait se tenir pour fixer un jour pour rencontrer M. Papineau."

CHARLES DUNN (2)

Rivière-du-Loup, 5ème jour d'août 1837. Assermenté devant moi.

A. DAME, J. P.

Ce document nous fait voir à l'évidence que François Boucher était bien sympathique à la cause des Patriotes. Charles Dunn, de Ste-Ursule qui était un ultra-loyal, crut de son devoir de faire cette déclaration au gouverneur dans le but évident de gagner un grade dans la milice.

En 1843, il se forma une association, à Montréal, connue sous le nom de "L'association de la Délivrance" dans le but de faire revenir, au Canada, les exilés de 1837-38. Cette association avait organisé une souscription par la Province. A Maskinongé, c'est François Boucher qui s'occupa de faire souscrire.

Adélard-J. Boucher (2) fils du Dr F.-X.-O. Boucher, fondateur et président de la Société Numismatique, de Montréal, se présenta, en 1858, dans le comté de Maskinongé, contre J.-B.-Eric Dorion, surnommé l'Enfant terrible; mais se retira de la lutte en faveur de Georges Caron de St-Léon, qui fut élu le 14 décembre 1858. Cette élection s'était faite à la suite du décès du Docteur Louis-Honoré Gauvreau, deuxième député du comté de Maskinongé, décédé à Rivière-du-Loup, le 30 octobre 1858.

CHARLES DRISARD

(1) Fille de Louis Olivier, de Berthier, député de 1792 à 1796 et 1810 à 1814.

(2) Archives fédérales

(3) Petit-fils du L.-C. Frs Boucher.

Cadeaux de Noces ou d'Anniversaires

Vous trouvez à notre magasin un très beau choix d'articles pour cadeaux.

Nous en avons pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

Magasin W.-H. GAGNE,
SAINT-JUSTIN.

A. Prud'homme & Fils, LIMITEE

Ferronnerie, Quincaillerie, Vitres, Peinture, Matériaux de Plomberie, Papier à couverture "Lion", etc

Toutes les marques de tôle galvanisée ou noire sont nos spécialités.

EN GROS SEULEMENT

10 rue de Brésolles, Montréal.

EUGENE BENOIT,

Représentant, LOUISEVILLE.

Normandin Frères

Marchands de Provisions

17 RUE BEAUBIEN, MONTREAL.

Achètent tous les produits de la ferme, tels que: Beurre, Oeufs, Fromage, Volailles, Lard, Miel, Patates, Etc. Au plus haut prix du marché.

H. Mandeville

MARCHAND

Et Commerçant de Bois de pulpe, Bois de sciage, Traverses de chemin de fer, Bois de corde, Etc.

SAINT-JUSTIN, QUE.
(Bois-Blanc Sta.)

Téléphone Bell 48.

J. A. F. MILOT,

Marchand de beurre et fromage

Et Agent D'Assurance contre le Feu.

71 rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

A Montréal tous les lundis et mardis pour la vente du beurre et du fromage. Retours faits promptement et les plus hauts prix payés.—Consignez-moi vos marchandises au Gold Cold Storage, Montréal, Qué.

Téléphone Bell 25.

J. R. DRAINVILLE

MARCHAND DE NOUVEAUTES,

29 rue St-Laurent, - LOUISEVILLE.

Merceries, Chapeaux, Chemises, Chaussures, Sous-vêtements, Gants, Articles de toilette pour Hommes, Etc., Etc.

Nous avons un beau choix de marchandises à des prix très réduits.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

 Tous les hommes d'affaires et de profession du district trouveraient certainement profit à annoncer dans L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.

Notre petit journal est lu par plus de 10,000 personnes chaque mois.

POUR VOS IMPRESSIONS
ADRESSEZ-VOUS A
L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.

SUR UNE PLAINTE

LE SOUCI DU PASSE—POUR L'HTOIRE — NOTES ET VIEUX PAPIERS

(Le Devoir, 27 mars 1924.)

La plainte me vient d'un ami, grand fouilleur de vieux papiers, qui s'acharne à reconstituer la vie ancienne de sa petite patrie. Avec les documents conservés dans sa propre famille, il a réussi à faire l'histoire de la maison où vécurent ses aïeux maternels et qui se trouve être le berceau de l'un des plus nobles caractères qu'ait connus notre littérature; l'auteur de Jean Rivard, Antoine Gérin-Lajoie. Il a recueilli chez des parents et des amis des pièces précieuses, mais il a dû bien des fois aussi constater qu'on avait, par négligence, par insouciance, par ignorance de leur réelle valeur, laissé perdre des documents qui eussent singulièrement éclairé l'histoire de telle paroisse, de telle famille. Et il se demande s'il ne serait pas possible que le gouvernement provincial, pour empêcher ces pertes, pour enrichir ses archives, achetât ou fit transcrire suivant le cas ces papiers de famille.

Nous transmettons l'observation aux autorités compétentes. Elle devrait être examinée d'un œil favorable: le gouvernement provincial a déjà donné la preuve de l'intérêt qu'il porte à ces choses en organisant le service des archives, en lui donnant pour chef un homme d'une incontestable compétence, choisi, cela est évident, pour son seul mérite.

Mais, en attendant l'action gouvernementale chacun peut agir chez soi et autour de soi, mettre en sûreté les pièces qui ont quelque intérêt, faire comprendre à ceux qui ne la sauraient pas la valeur de certains papiers. On nous cite, par exemple, un cas typique. Une vénérable octogénaire, morte voici une trentaine d'années, avait conservé une pleine cassette de vieux papiers: c'était toute l'histoire de sa famille depuis deux siècles. Un parent, brave homme mais sans instruction, hérita de tout cela. — Cela n'a pas d'importance, conclut-il, la famille ne possède plus ces terres, et, la conscience tranquille, il détruisit le tout. On retrouvera peut-être dans les greffes des vieux notaires une part de ces trésors, mais pourra-t-on jamais les retrouver tous? Les papiers faits par devant notaire ne sont pas, du reste, les seuls à avoir de l'intérêt. Combien de lettres aideraient à fixer des points d'histoire, des traits de mœurs, le détail de la vie d'autrefois? Nos lecteurs se rappelleront sans doute un billet que Fadette publia jadis ici même et qui jetait, sur les soucis d'éducatrice d'une jeune mère canadienne d'il y a quelque cent ans, une si instructive lumière.

Ces pièces, il faut les garder, il faut aussi, quand on le peut, les mettre en œuvre. C'est à quoi s'occupent un certain nombre de chercheurs, trop peu nombreux encore malheureusement. On m'excusera de chercher les exemples dans mon pays d'origine: les faits m'y frappent naturellement davantage. Quelques hommes ont entrepris là, par le moyen d'un petit journal mensuel, l'Echo de Saint-Justin, de mettre à la portée du public le passé de leur petit pays. Grâce aux documents soigneusement et patiemment colligés, ils ont appris à leurs concitoyens l'histoire de la fondation des paroisses, celle de tel établissement industriel aujourd'hui disparu, l'origine des noms de rangs, fixé des physionomies locales: prêtres, médecins, défricheurs.....

Qu'ils aient le temps et la patience de poursuivre leur travail quelques années encore, et nous aurons là de précieuses archives régionales. Un travail analogue, nous le constatons en feuilletant les journaux, se poursuit dans la région de St-Hyacinthe, dans celle de la Beauce, au Saguenay, ailleurs encore peut-être. Il complète les livres déjà parus, il en prépare d'autres. Il faut y applaudir et l'appuyer, quand on ne peut directement y collaborer.

Il faut aussi préparer des matériaux pour les chercheurs de l'avenir. Que de notes prises au jour le jour, et qui ne demanderaient guère d'effort aujourd'hui, pourraient être demain d'une précieuse utilité. Qu'on me permette à ce propos encore un souvenir personnel. Je passais l'an dernier, avec quelques amis, à Nédélec, au Témiscamingue. Le village, on s'en souvient, a été ravagé par un incendie. On était à le reconstruire. Nous voulûmes aller saluer le curé. — Il est à la boutique, nous dit-on. Nous trouvâmes en effet le jeune prêtre dans ses quartiers-généraux: une petite pièce au deuxième étage d'une boutique de menuisier et qui lui servait à la fois de chambre à coucher et de bureau de travail. Il avait tout perdu dans l'incendie, et jusqu'à son dernier livre, mais il se réjouissait d'avoir retrouvé intactes, dans le coffre-fort de la fabrique, les notes qu'au jour le jour il avait prises sur la vie de ses colons.

Quelle richesse pour l'avenir si tous ceux qui le peuvent imitaient cet exemple — qui n'est certes pas isolé, mais reste encore trop rare — et s'efforçaient de recueillir ainsi, avec les souvenirs et les traditions, les faits de la vie quotidienne, qui seront demain de l'histoire!

Omer HEROUX.

QU'EST-CE QUE LE SACREMENT DE MARIAGE ?

A un examen d'école, monsieur le curé, examinant sur le catéchisme, demanda à une petite fille: Qu'est-ce que le sacrement de mariage? L'enfant intimidée se troubla et répondit: C'est un état de terribles tourments où les malheureux qui y entrent sont condamnés à souffrir plus ou moins longtemps pour se rendre dignes du ciel. Le curé mécontent reprit la petite fille: Ce que tu dis là n'est pas le mariage, c'est le purgatoire.—Comme il était pour marquer une mauvaise note à l'enfant, un des commissaires l'en empêcha, en disant: M. le curé, en y regardant de près, je vous assure que cette définition du mariage est plus juste que vous ne pensez!

COMMENT NAQUIT LA FEMME

Parmi les légendes indiennes, souvent si poétiques, celle qui explique la création de la femme mérite d'être retenue:

"Lorsque Vulcain, créateur de l'univers, voulut créer la femme, il s'aperçut qu'il avait employé tous les matériaux dont il disposait dans la création de l'homme. Il prit alors les replis du serpent, l'adhérence de la plante grimpante, le tremblement de l'herbe, l'élanement du roseau, le velouté de la fleur, la légèreté de la feuille, le regard de la gazelle, la gaieté du rayon de soleil, les larmes des nuages, l'inconstance du vent, la douceur du miel, la cruauté du tigre, la chaleur torride du feu, l'effet engourdissant de la glace et le bavardage de la pie, et par la combinaison de tous ces éléments, Vulcain créa l'être de beauté, la femme."

C'est ce que les philosophes traduisent en disant que la femme est un être complexe.

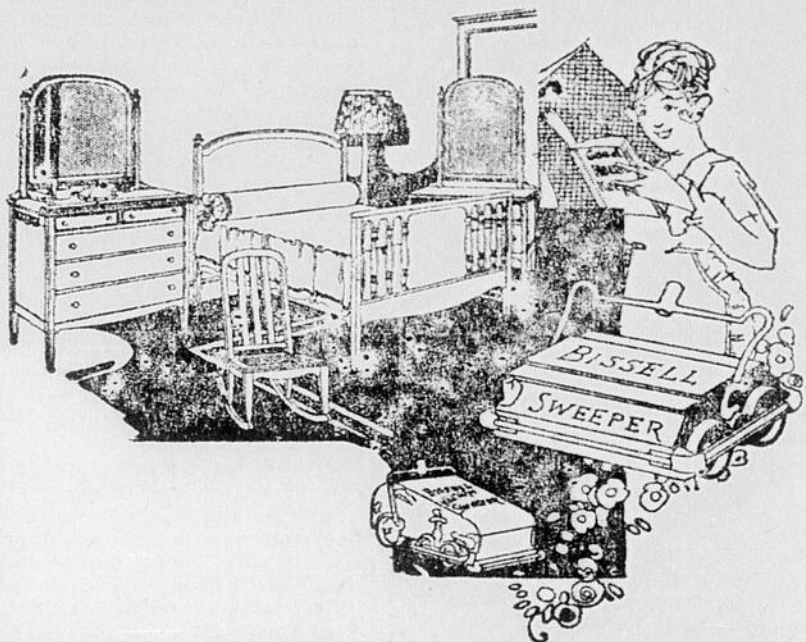
Le Thé Vert

—est garanti ce qu'il y a de meilleur et de plus pur quand il porte le nom de

"SALADA"

Fameux pour sa saveur—essayez-en un échantillon.

Meubles ! !



N'oubliez pas que vous pouvez vous procurer à notre magasin les MEUBLES DE TOUTES SORTES, tels que :

Sets de chambres, Sets de salle à dîner et de salon,
Couchettes en fer émaillé, en cuivre et en bois,
Sommiers, Matelas, Tables, Chaises, Etc.
Aussi: Rugs, Tapis et Prelarts.

Magasin W.-H. GAGNÉ, SAINT-JUSTIN.

EST-CE BIEN UNE DETTE ?

1. — Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2. — Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur son abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner en outre, le prix de l'abonnement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3. — Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues

de cet endroit.

4. — Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal du bureau de poste ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

HORAIRE DU CANADIEN-NORD

Tous les jours excepté le Dimanche

Train pour Montréal.....11.25 a. m.
Train pour Montréal.....3.47 p. m.
Train pour Québec.....11.48 a. m.
Train pour Rivière à Pierre...6.28 p. m.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à

ALFRED DUGRE, Agent.

Ne vous donnez pas à vos enfants

C'est une habitude encore assez répandue à la campagne que de se donner à ses enfants. Parvenues à un âge avancé, fatiguées par les travaux et les jours, usées par les soucis, plusieurs vieilles personnes commettent la funeste erreur de concéder définitivement leurs propriétés à tel ou tel de leurs enfants et de s'en rapporter à lui pour le soin de leurs vieux jours.

C'est une pratique qui témoigne d'excellents sentiments — noble désintéressement, touchante affection — mais d'une regrettable méconnaissance de ses intérêts les plus légitimes et des dures contingences de la vie.

Certes, il y a des parents qui n'ont pas à se reprocher une aussi confiante transaction. Il y a, Dieu merci, d'excellents enfants, pleins de cœur, qui se font un devoir et un bonheur d'observer religieusement le quatrième commandement. On observe qu'ils en sont souvent récompensés ici-bas. Mais il faut bien avouer qu'il y en a d'autres — et malheureusement nombreux — à qui l'égoïsme et l'ambition ferment les yeux.

Combien de vieilles gens, après avoir été privés des égards et des soins que réclamait leur vieil âge, s'en sont allés au tombeau le cœur brisé par l'ingratitude de leurs enfants. Ils pensaient aider leurs fils, leurs filles, en cédant prématurément tous leurs biens. Ils ont gâtés à tout jamais leurs dernières années, leurs derniers jours. Pauvre vieux! pauvre vieille! de quelle suprême amertume votre vieillesse n'est-elle pas abreuvée!

Et pourtant un peu de prévoyance eût pu vous épargner cette douleur.

Si le poids des années accable trop vos vieilles épaules, si vous êtes propriétaires de grandes terres, il est sage de diviser une certaine partie du domaine. Mais, de toute façon, la plus grande partie du bien doit vous rester en propre. Le contrôle, direct ou indirect, ne doit pas vous échapper.

Cette combinaison aura pour le vieux couple deux avantages essentiels:

(1) elle lui permettra de se faire donner jusqu'au bout tous les soins auxquels il a droit, de vivre dans une atmosphère de sollicitude et de paix si appréciée à mesure qu'il s'approche du terme final;

(2) l'amour et le dévouement des enfants ne se refroidiront pas aussi longtemps qu'il y aura "quelque chose devant eux", aussi longtemps que l'intérêt dictera leur conduite.

Choses pénibles à dire, répliquera-t-on. Assurément. Mais la vie n'est-elle pas faite d'une suite de choses pénibles et d'un peu — un tout petit peu — de bonheur? Se farder la réalité ne l'améliore pas.

Observez autour de vous.

Peut-être aurez-vous l'occasion d'être témoin d'un douloureux spectacle comme il a été donné à l'auteur de ces lignes de l'être récemment.

Nous avons eu l'occasion de pensionner dans une famille où le père, chargé d'ans, mais pourtant encore très valide, avait abandonné tous ses biens à ses enfants moyennant la pension, le coucher et une redevance annuelle d'un chiffre absolument dérisoire. Ces enfants n'étaient pas méchants, loin de là, mais ils étaient ambitieux, attelés à de lourdes tâches et, ma foi, un peu durs. Naturellement, les gendres et les brus — qu'on appelle familièrement les rapportés — travaillaient peu à corriger cette sécheresse de cœur.

Peu de temps après le partage du bien, le père devint un fardeau que l'on se renvoyait de fils à fille, chacun d'eux s'étant engagé à le garder périodiquement. Lamentable émigration: il était reçu avec indifférence et même avec ennui à chaque foyer. Dans la famille où le soussigné a pensionné six mois durant, et au milieu de laquelle se trouvait le vieux père, s'il manquait une tasse de café au repas du matin, c'est celle du vieillard qui restait vide; si la viande ou tout autre aliment étaient peu abondants, c'est son assiette qui accusait ce déficit; si la tarte manquait, c'est son morceau que l'on tranchait en deux. Ainsi de suite, et le lecteur est prié de croire que nous n'exagérons rien. Le vieux père était obligé de dormir dans un grenier désert et plus ou moins froid. Il n'était guère mieux traité chez ses autres enfants. Quand, le cœur rongé de douleur, il mourut quelques années plus tard, ces ingrats, ces "durçons", comme on dit bien, en ressentirent visiblement plus de plaisir que de chagrin.

D'aucuns se récrieront d'indignation à la lecture de cette petite peinture de mœurs. Ils se citeront en exemple pour protester là contre. Eh bien! vous n'êtes pas de ces ingrats, tant mieux! Nous savons bien qu'il y a d'excellents enfants. Mais soyez sûrs qu'il y en a aussi de méchants. Et c'est justement contre ces derniers qu'il faut protéger les vieillards.

Le propriétaire d'une ferme peut, par suite de son grand âge, être obligé de passer le fardeau de l'administration à de plus jeunes épaules, mais il doit rester propriétaire, c'est-à-dire rester chez lui. La plus grande partie du bien, au moins, doit lui rester en propre, quitte à la laisser administrer par un enfant suffisamment éprouvé.

Tout mari soucieux du bien-être futur de son épouse doit faire son testament de manière à lui conserver son indépendance pour ses vieux jours.

CAS DE CONSCIENCE

Qu'est-ce que cela veut dire, papa? Je ne comprends pas.

Le papa explique la sentence en l'appliquant à la conscience, et tâche de faire comprendre à son fils qu'une petite faute à laquelle on se laisse aller entraîne généralement de plus grandes.

— As-tu compris? demande-t-il à l'enfant.

— Très bien, papa, c'est comme mes souliers.

— Comme tes souliers?

— Mais, oui, quand mes souliers sont bien cirés et bien brillants, le matin, si je sors, je fais grande attention à ne pas les salir, j'évite la boue et les flaques d'eau; mais s'ils attrapent tout de même quelques taches, alors tant pis, je marche dans la boue tant que je peux.

Les remèdes "Royal Purple"

Vous trouverez à notre magasin les remèdes "ROYAL PURPLE" pour les animaux:

Spécifique pour Bestiaux,
Spécifique pour Volailles,
Exterminateur de vermine,
Remède contre la toux,
Remède contre les vers,
Remède contre le souffle, Etc.

Nous avons aussi: la moulée pour les veaux, la nourriture pour la ponte, les écailles d'huîtres, etc.

Magasin W.-H. GAGNE,
SAINT-JUSTIN, P. Q.

Pour l'achat d'un BICYCLE OU D'ACCESSOIRES

N'oubliez pas que la
meilleure place est au

Magasin W.-H. Gagné, Saint-Justin, P. Q.

Nous avons tout ce qu'il faut pour réparer
les bicycles et les remettre en bon ordre.



IMPERIAL ROYALTIES COMPANY

(FONDÉE EN 1920)

Aimeriez-vous faire partie d'une compagnie, propriétaire de 3700 acres de terrain situés dans les plus beaux champs pétroliers de l'Amérique, soit les Etats de l'Oklahoma, Kansas, Arkansas et Louisiane? Sur ces 3700 acres il y a 320 puits d'huile productifs, opérés par 72 compagnies, lesquelles paient une royauté comme loyer de 1/3 de la production totale. Cette royauté de 1/3 est enregistrée comme 1ère hypothèque sur la production.

LA COMPAGNIE N'A AUCUNE DETTE

L'argent souscrit n'est employé que pour l'achat de nouvelles propriétés et les revenus des royautés sont envoyés par chèque aux actionnaires à raison de 1% par mois, soit 12% par année.

L'IMPERIAL ROYALTIES COMPANY est une affaire parfaitement garantie.

Prix \$1.50 l'action. — Souscription acceptée pour 30 actions ou plus.

Pour autres renseignements écrire à

Charles-S. Sarault,
481 rue Centre, MONTREAL, P. Q.

FOURRURES

Si vous désirez vous faire servir honnêtement et épargner de l'argent, VE-NEZ A NOTRE MAGASIN DE GROS

**La Compagnie de Fourrures
RELIABLE,**

501, St-Paul Ouest, MONTREAL.
(une porte à l'est de la rue McGill)

SPECIALITE: Manteaux de mouton de perse, seal hudson et seal chapal.
REPARATIONS garanties et faites avec soin.

NOUS PAYONS les plus hauts prix pour les fourrures brutes.



Les Aventures de Perrine et de Charlot

Perrine et Charlot sont deux petits orphelins d'Offranville, en France. Perrine a huit ans, Charlot en a six. Quand Perrine se rappelle son père et sa mère elle pleure. Elle aime bien son petit frère Charlot. Les deux enfants sont pauvres. M. le Curé décide qu'ils iront demeurer à Dieppe chez leur tante Claudine qui est riche. La tante est riche, mais elle est avare et a le cœur dur; les chers petits le savent, et si c'est possible ils ne s'exposeront pas à ses cruautés. D'ailleurs Perrine et Charlot sont de charmants enfants et les sympathies ne pourront leur manquer partout où ils iront, excepté chez la tante Claudine.

Perrine a entendu parler de la Nouvelle-France; elle a vu un missionnaire récollet qui venait de là. Une idée l'obsède nuit et jour. Une nuit même elle a vu sa mère en songe, et sa mère, dans un geste mystérieux, a semblé lui dire: "Il faut partir, petite, il faut partir."

La petite ira dans la Nouvelle-France avec Charlot. Quitter Offranville, aller à Dieppe, monter dans un navire et traverser l'océan — tout cela sans rencontrer d'obstacles — n'est pas facile pour deux enfants pauvres qui devraient s'en aller chez la tante Claudine, à Dieppe. Mais les petits trouvent des sympathies qui les aident à exécuter leur dessein et voilà qu'un bon jour, lorsqu'on est déjà loin du rivage, Perrine et Charlot sont découverts au fond d'un navire qui file vers la Nouvelle-France.

Il y a sur ce navire des gentilhommes que nous connaissons, de grandes dames, six Jésuites, dont le père Joligues. Perrine et Charlot qui gagnent le cœur de tout le monde, deviennent les protégés de Catherine de Cordé, la "grand'mère Le Gardeur."

Après deux mois sur mer, le 11 juin 1636, on aperçoit Québec. Quel beau jour! Jean Nicolet est là pour saluer ceux qui arrivent; il annonce que M. de Montmagny est à Québec depuis quelques heures, on parle de la mort de Champlain. Le gouverneur et le père Le Jeune apparaissent à leur tour. Bientôt le Te Deum est entonné par l'abbé de Saint-Sauveur à Notre-Dame-de-Recouvrance. Toute la société française de Québec est en fête. Marie Rollet, la veuve de Louis Hébert, Guillaume Couillard, Louise et Marguerite Couillard, Olivier Le Tardif et d'autres encore sont là.

Perrine et Charlot vont et viennent et nous intéressent toujours au milieu de ce monde de la Nouvelle-France, sous le regard protecteur et maternel de Madame Le Gardeur; et c'est un plaisir de voir si vivant, si naturel ce Québec d'autrefois dont nous parle l'histoire du Canada.

Perrine et son petit frère observent les sauvages amis des Français; ils vont bientôt être témoins d'un événement remarquable. Thomas Godefroy de Normanville sera-t-il capable de dépasser à la course n'importe quel sauvage? Un capitaine huron a dit que les Français n'avancent que comme des tortues. On verra. La course aura lieu aux Trois-Rivières le 18 août (1636) en présence de quatre nations sauvages; Perrine et Charlot y assisteront. Cette excursion fournit l'occasion de visiter l'habitation des Trois-Rivières; on entre dans la maison de Jean Nicolet, on cause.

Enfin le 18 août est arrivé; la course a lieu au milieu de grandes émotions. C'est Godefroy de Normanville qui est vainqueur. Jacques Hertel jette sur les épaules du coureur un beau man-

teau. Celui-ci, en souriant, soulève Charlot dans ses bras et le laisse déposer sur sa tête une couronne de lauriers.

Deux jours plus tard Perrine et Charlot sont à Québec. Le temps passe. Les deux enfants font une visite au "pensionnat du coteau Sainte-Genève." Ils entendent causer Marie Rollet qui évoque bien des souvenirs. C'est "la première Canadienne." Mais on est à la veille d'un grand malheur.

Le vendredi saint Charlot est enlevé par deux Iroquois qui le tiennent en captivité. Perrine va peut-être mourir de chagrin. Charlot souffrira longtemps chez les barbares qui le battent souvent. Il grandit, se fortifie néanmoins, et il apprend à parler la langue iroquoise.

Un jour Charlot est de nouveau enlevé, mais cette fois par des Hurons qui l'amènent d'abord à Miscou et de là en France. En 1639, Charlot et ses nouveaux maîtres sont reçus par Louis XIII et Anne d'Autriche.

Après bien des tribulations, Charlot s'échappe grâce à des sympathies qui le favorisent. Enfin il devient l'héritier de la vieille tante Claudine qui s'est convertie avant de mourir. Et l'enfant revient au Canada avec Mme de la Peltrie, les Mères Marie de l'Incarnation, Bernard de St-Joseph, Cécile de Sainte-Croix. Quel bonheur pour Perrine, pour toute la petite colonie!

Voilà un trop court résumé du livre captivant de Mlle Marie-Claire Daveluy.

Quelle heureuse inspiration! C'est par de semblables procédés que nous intéresserons nos enfants à l'histoire du Canada et que nous la leur ferons aimer, que nous réussirons à mettre de la vie et de la couleur dans les leçons de chaque jour. Pour se convaincre de cette vérité, qu'on prenne la peine de feuilleter — si on ne l'a déjà fait — les aventures de Perrine et de Charlot, surtout qu'on serve ce petit roman — par tranche — aux enfants. Le livre de Mlle Daveluy, bien qu'il puisse intéresser tout le monde, est écrit pour les enfants; puis magnifiquement illustré, avant même toute lecture, il fait ouvrir de grands yeux aux petits.

Mlle Daveluy aime les enfants, et elle a su rendre aimables Perrine et Charlot; et nous ne sommes pas étonnés de trouver toujours des protecteurs et des protectrices sur le chemin des chers petits. Au nombre de ces sympathies providentielles nous discernons deux personnages secondaires inventés par l'auteur: "Ephrem" et "Julien". Oh! comme ces deux bonnes âmes causeront de douces émotions aux enfants qui liront les aventures de Perrine et de Charlot!

Avec combien de bonheur aussi les enfants feront la connaissance de nombreux personnages réels, qui occupent une belle place dans notre histoire: ils retiendront quelques-uns de leurs exploits! Ils n'oublieront pas non plus, en compagnie de Charlot, la cruauté et la fourberie des sauvages.

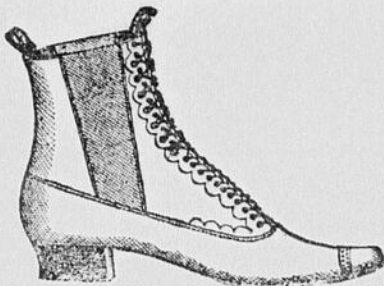
Mlle Daveluy aime son pays. Après avoir lu son livre, s'il faut aimer Perrine et Charlot, il faut aussi aimer les colons, les gentilhommes, les saintes femmes, les missionnaires des temps héroïques de la Nouvelle-France.

La critique, au sujet de l'œuvre de Mlle Daveluy, a déjà parlé, je crois, de Mme de Ségur. L'expérience et des observations amicales aideront, nous n'en doutons pas, notre auteur si canadienne à resserrer les liens de parenté qui l'unissaient à la "grand'maman Ségur."

En attendant, que Mlle Daveluy poursuive son œuvre de bonne conteuse. Elle doit cela à toutes les Perrines et à tous les Charlots de chez nous.

JACQUES HERTEL.

CHAUSSURES ! CHAUSSURES !!



La plus Grande Vente de Chaussures jamais faite dans les environs.

Je viens justement de recevoir mon stock de chaussures et souliers pour le printemps.

La qualité est insurpassable et les prix défient toute compétition.

Chaussures valant de \$9.00 à \$12.00 pour \$6.95

Chaussures valant de \$7.00 à \$10.00 pour \$5.75

Chaussures valant de \$6.00 à \$9.00 pour \$4.95

Chaussures valant de \$5.00 à \$7.00 pour \$3.95

Pointures de 6 à 11 pour hommes.

Les prix de nos souliers pour hommes sont les mêmes.

Aussi le plus grand assortiment de bottines et souliers pour

dames.

Venez vous convaincre par vous mêmes que tous ces prix sont réels.

Assortiment complet de bottines et souliers pour fillettes et garçons pour la première communion.

Hâtez-vous de venir faire votre choix.

P.-Paul-Léo Comtois,

Téléphone Bell.

St-Barthélemi, P. Q.

DANS LA BATISSE DE JACQUES MORAND.

Faites abonner vos parents et amis à l'ECHO.



CINQ REMEDES QUI MERITENT VOTRE CONFIANCE, PARCE QU'ILS SONT LE FRUIT DE 25 ANS D'EXPERIENCE.

Les Pilules Toniques du Dr Comtois, sont indiquées dans les maladies suivantes: Maux d'estomac, indigestions, maladies du foie, palpitations du cœur, constipation, faiblesse, nervosité, épuisement général, sensation de fatigue et surtout amaigrissement. Prix \$1.00 la boîte pour un mois de traitement.

Les Pilules Rénales du Dr Comtois. Pour: mal de dos, mal de reins et de la vessie, miction douloureuse et fréquente, incontinence d'urine; cystite, urine blanche et avec dépôt, gonflement des paupières au lever, enflure et engourdissement des pieds et des mains, essoufflement au moindre travail. Prix 50 cents la boîte, traitement de 15 jours.

Les Tablettes Migraine du Dr Comtois. Pour: indigestions, la fièvre, la migraine, la grippe, mal de tête, mal de dents et douleurs névralgiques. Prix 25 cents la boîte de 12 tablettes.

Les Pilules Purgatives du Dr Comtois. Pour constipation habituelle, mauvaise digestion, besoin de sommeil après les repas, langue chargée, gaz de l'estomac et manque d'appétit. Prix 25 cents la boîte de 50 pilules.

L'Elixir Anti-Rhumathique du Dr Comtois. Toujours le meilleur remède pour les cas de rhumatisme rebelles à tout autre traitement. Prix \$2.50 la bouteille pour un traitement. Un échantillon suffisant pour prouver son efficacité vous sera envoyé sur réception de 15 cents.

Tous ces remèdes vous seront envoyés franco par la malle sur réception du prix.

Dr Jos. Comtois, St-Barthélemi, co. Berthier, P. Q.

En vente aussi chez W.-H. Gagné, St-Justin; Pharmacie du Docteur Legris, Louiseville et F.-X. Desjarlais, Maskinongé.

LAFLECHE

*Comme aux lieux où la cloche annonçait son passage,
Le grand nom, le beau nom de Lafleche est redit,
Et, prestige sacré, la haute et fière image
Repasse, et le concert des louanges grandit.*

*Sur le clerc, sur l'indut, sur le prince du temple,
Aux tableaux qu'il déroule à nos yeux, le passé
Ne projette aucune ombre : un si brillant exemple
Par le plus noir oubli ne peut être effacé.*

*Le toit natal bénit encore l'humble ancêtre,
Et, pour glorifier dans son pieux cercueil
La mère qui d'avance a préparé le prêtre,
Des vertus de l'enfant témoigne avec orgueil.*

*Harmonieux, adde, ainsi qu'à la maîtrise,
Du grand-père il apprend les hymnes du lutrin;
La maison retentit comme une nef d'église,
Et la voix d'or alterne avec la voix d'airain.*

*Au pied des saints autels, sur le front du diacre,
Le prélat, invoquant la Lumière et le Feu,
Fit rituler en croix l'huile d'or qui consacre
Le prêtre, corps et âme, au service de Dieu.*

*Puis, ce fut le collège aux portiques célèbres,
Où le jeune astronome, au milieu des savants,
Du système solaire expliquait les algèbres,
La table des saisons et la rose des vents.*

*Mais voici le désert, la solitude immense,
L'espace qui n'a pas encore été franchi.
Et bientôt, dans le champ qui reçut la semence,
La moisson de l'apôtre héroïque a blanchi.*

*Les farouches tribus de la plaine sauvage,
Devant la Robe-Noire, à genoux, ont pleuré.
Le saint missionnaire, au merveilleux langage,
Comme un Hiawata céleste, est vénéré.*

*Le temps passe. Voici les jours des pures gloires ;
Au front du voyageur, la mitre a resplendi.
Lafleche monte en chaire, et les grands auditoires
Frémissent aux accents de son verbe hardi.*

*Jeune homme, il a conquis la palme évangélique,
Son lyrisme a charmé les fleuves du couchant.
Evêque, il batailla pour le droit catholique.
Jusqu'au brillant hiver de son âge penchant.*

*Des sereines hauteurs où plane la doctrine,
Les éclats d'un Jérôme à la fois âpre et doux,
Les foudres que lançait la parole divine,
En échos apaisés, reviennent jusqu'à nous.*

*Un soir, le patriarche, à cette heure sublime
Où l'épine s'enfonce à travers les lauriers,
L'œil fixé sur la croix pectorale, s'abîme
Dans la douleur du Christ au mont des Oliviers.*

*Le rêve d'allégresse et de victoire expire :
Le héros est frappé dans l'ardeur de l'effort :
Une larme se mêle au suprême sourire
Qui fleurit sur sa lèvre au baiser de la mort.*

*Il n'est plus. L'astronome a découvert les sphères,
Les orbes que l'ancien des siècles a décrits ;
Et le prophète a vu le nartex des mystères
Où dans un seul soleil brillent les Sept Esprits.*

*O Prince, l'héritier de tes vertus s'incline ;
Il t'invoque inquiet, au seuil de l'avenir,
O lointain voyageur, de colline en colline,
Par les routes du ciel, redescends pour bénir !*

Nérée Beauchemin.

L'ENCOURAGEMENT MORAL

Il est absolument impossible à un homme qui occupe un poste responsable de pouvoir plaire à tout le monde. Cet homme peut faire tout ce qui est en son pouvoir pour faire le bien mais le public ne le reconnaîtra que bien peu. Les gens verront bien tout ce qui reste à faire et ils crieront sur tous les tons, mais ils ne feront aucune mention des choses qui ont été faites, ni des difficultés qu'il a fallu surmonter pour arriver à quelque chose de pratique.

Tout le monde aime à recevoir quelque encouragement et l'appui moral que donnent les vrais amis dans les moments difficiles est d'un prix infini pour les cœurs sensibles.

Combien de désespoir et de défaillances auraient été évités par un peu de sympathie aux moments critiques ! Mais, hélas, il semblerait que le public n'a d'admiration que pour le succès et que les hommes n'ont pas le droit d'être malheureux.

BEL EXEMPLE

Un jour, un violent orage ayant éclaté sur le château de Sales, tous les habitants, effrayés, se croyant à leur dernière heure, se mirent à prier de tout leur cœur. Quand l'orage eut cessé :

— Oh ! quel plaisir j'ai eu, leur dit le jeune François de Sales, à vous voir faire tant de signes de croix et à vous entendre invoquer avec tant de force le saint nom de Jésus. Sans cette frayeur, vous n'eussiez point prié ainsi.

— Mais vous, lui demanda sa mère, surprise de son calme au milieu du danger, n'avez-vous donc jamais peur ?

— J'ai toujours peur, répondit le saint enfant, de déplaire à Dieu.

— Ce qui en définitive, a fait le prix de la vie, ce n'est pas l'existence elle-même, c'est l'emploi qu'on en fait et ce qu'on lui fait rapporter.

LES ROMANS CANADIENS

Editions EDOUARD GARAND

L'Iris bleu, par J.-E. Larivière, Roman canadien inédit.

Le massacre de Lachine, roman historique canadien.

Ma cousine Mandine, par N.-M. Mathé, Roman canadien inédit.

Les Fantômes blancs, par Azylia Rochefort, Roman canadien historique de cape et d'épée (inédit).

La Métisse, par Jean Héron, Roman canadien inédit. La lutte pour nos droits dans l'Ouest personnifiée par une Métisse qui, au péril de sa vie et de son honneur, veut conserver canadiens-français et catholiques deux enfants nés d'un père anglophile et orphelins d'une mère française.

Gaston Chambrun, par J.-S. Simon, Roman canadien inédit. Une des plus fortes œuvres du terroir. Une réplique et un digne pendant à l'œuvre d'A. de Lestre.

Le Lys de sang, par H. Doutremont, Roman canadien inédit. Le roman le plus hallucinant qui ait été écrit au Canada.

Le Spectre du ravin, par Mme A.-B. Lacerte, Un des meilleurs romans publiés par les Editions Garand. Mystérieux et sensationnel.

Le Médaillon fatal, par Andrée Janet, Un grand roman sentimental canadien inédit.

L'Aveugle de Saint-Eustache, par Jean Féron, Un grand roman sur le courageux effort de 1837.

Prix : 25 centins chaque ; par la maille 30 centins. En vente à la librairie de

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN,
SAINT-JUSTIN, P. Q.

Pharmacie du Dr Legris

LOUISEVILLE, P. Q.

Prescriptions remplies avec soins.

Parfumerie de marque.

Chocolat Mont-Royal (Boîtes d'une lb.)

Papeterie.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

72 Des Forges, Trois-Rivières Tél 1425

Le docteur Roch Hébert

SPECIALISTE

des maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.

A toujours ses bureaux
au no 72 rue Des Forges,

Trois-Rivières, Qué.

Bureau au Palais de Justice Tél. 373

Résidence 4 rue St-Laurent, — Tél. 64

J.-Emile Ferron,

AVOCAT,

LOUISEVILLE, — QUE.

J.-O. RINFRET

COMMERÇANT DE FOIN

TOUJOURS EN MAINS FOIN DE
TOUTE QUALITE.

Demandez mes prix. (Dépt. A)

MASKINONGE, QUE.

Ovila Béland

BOUCHER

Et commerçant de Boeuf, Lard, Moutons, Volailles, Etc.

PONT MASKINONGE, P. Q.

Pipes en Cèdre

Nous avons un beau choix de ces pipes avec bouquins en caoutchouc ou en bakelite et que nous pouvons vous offrir aux prix suivants :

avec bouquins caoutchouc \$0.50
avec bouquins en bakelite .1.25

PRIX SPECIAUX A LA DOUZAINES.

Magasin W.-H. GAGNE,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

CARTES POSTALES

VUES LOCALES

L'Eglise de Saint-Justin.—Le Parc de Saint-Justin.—Le Presbytère actuel de Saint-Justin.—Le vieux Presbytère de Saint-Justin.—Le Couvent de Saint-Justin.—Le grand Pont du C. N. R. à Saint-Justin.—La vieille Maison des Gérin à Yamachiche.—La résidence de M. Nérée Beauchemin à Yamachiche.—La vieille Eglise de Louiseville.—La vieille Eglise de Maskinongé.—Les Chutes de Sainte-Ursule.—Hôtel des Sources Saint-Léon.—Le Moulin de la Carrière à Sainte-Ursule.—Le Couvent de Sainte-Ursule.—La Vieille Maison des Gagnon à Louiseville.

Cette jolie série de 15 cartes est en vente à l'Echo de Saint-Justin au prix de 35 centins (franco.)

EFFET MERVEILLEUX DU SIGNE DE LA CROIX

C'était en 1850. Le R. P. Jandel, célèbre prédicateur de l'ordre de St-Dominique, prêchait à Lyon dans la cathédrale Saint-Jean.

Un jour, pressé par un mouvement intérieur, il parla avec éloquence de l'efficacité du signe de la croix, qui est le signe du chrétien.

Au sortir de la basilique, il est accosté par un homme qui lui pose cette question:

— Monsieur, croyez-vous ce que vous venez d'enseigner?

— Si je n'y croyais pas, répond le dominicain, je ne l'enseignerais pas. Je n'enseigne que ce que je crois. La vertu du signe de la croix est reconnue par l'Eglise; je la tiens donc pour certaine.

— Vraiment!... Vous croyez, reprend son interlocuteur étonné. Eh bien, moi, poursuit-il, je suis franc-maçon et je ne crois pas; mais comme je suis profondément surpris d'une telle doctrine, je vous propose de mettre à l'épreuve le signe de croix... Tous les soirs nous nous réunissons rue... no...; le démon vient lui-même présider la séance. Venez ce soir avec moi. Nous nous tiendrons à la porte de la salle. Au moment où le démon arrivera vous ferez le signe de la croix sur l'assemblée, et je verrai bien si ce que vous avez dit est vrai.

— Je crois à la puissance du signe de la croix, réplique le religieux, mais je ne puis, sans y avoir mûrement pensé, mettre à l'épreuve ma foi. Donnez-moi trois jours pour réfléchir.

— Quand vous voudrez, je suis à vos ordres, reprend le franc-maçon. Puis il donne son adresse au R. P. Jandel.

Celui-ci se rend aussitôt à l'archevêché. Il demande à Mgr de Bonald s'il doit accepter ce défi de l'enfer contre la croix du divin Sauveur. Avant de décider, Son Eminence veut savoir l'opinion des théologiens de son secrétariat... On se réunit et l'on discute le pour et le contre de la question. Enfin, tous finissent par être d'avis que la proposition du franc-maçon lyonnais doit être acceptée.

— Allez, mon fils, dit le pieux cardinal, en bénissant le R. P. Jandel; que Dieu soit avec vous.

Quarante-huit heures restaient encore au religieux avant de donner sa réponse. Il les passe à prier, à se mortifier, à recommander le succès de sa démarche aux prières de ses amis.

Le soir du troisième jour désigné, il s'habille en laïque et cache sur sa poitrine un grand crucifix, puis il va trouver son franc-maçon qui alors l'attendait. De là ils partent ensemble et arrivent bientôt à la loge maçonnique. La salle est meublée avec beaucoup de luxe et si brillamment éclairée que les yeux en sont éblouis.

Ils se tiennent à l'entrée de la porte. Peu à peu la salle se remplit et tous les sièges allaient être occupés, lorsque le démon apparaît sous une forme humaine.

Alors l'interlocuteur du religieux déguisé lui dit à voix basse: "Le voilà!" Aussitôt le R. P. Jandel tire le crucifix de sa poitrine et l'élève de ses deux mains en formant sur l'assemblée le signe de croix du divin crucifix.

Un coup de foudre n'aurait pas eu un résultat plus inattendu, plus subit, plus éclatant! Les lustres et les bougies s'éteignent, les sièges sont culbutés les uns sur les autres, tous les assistants s'enfuient pêle-mêle dans l'épouvante...

Notre franc-maçon entraîne comme il peut le R. P. Jandel. Ni l'un ni l'autre ne savent se rendre compte de la manière dont ils ont pu sortir si facilement des ténèbres et de la confusion générale. Quand ils se trouvent très

éloignés de la loge, l'esclave de Satan se précipite à genoux devant le religieux en s'écriant:

— Je crois!, oui, je crois! priez pour moi! convertissez-moi! entendez-moi!

Le Père dominicain n'a pas voulu livrer le nom du sectaire. Mais il est assuré qu'il se convertit sincèrement et mena jusqu'à la fin de sa vie une conduite chrétienne des plus édifiantes.

Ce récit est très authentique. Avant de le publier, en 1880, le directeur de la "Semaine Religieuse", de Grenoble, a pris le temps d'en recueillir toutes les preuves. Le R. P. Jandel lui-même l'a relaté à plusieurs personnes, dont les témoignages sont restés entre les mains de susdit directeur.

Extraits des Registres de la Paroisse de Saint-Justin 1889

Il y eut dans la paroisse en 1889, 67 baptêmes, 41 sépultures et 6 mariages.

BAPTEMES

Alarie Hormisdas — Ayotte M-Rose — Ayotte Jos-Omer — Barnèche Méline — Barnèche Jos-Philias — Bastien M-Rosanna — Bastien M-Laura — Bellemare Pierre — Bellemare M-Louise-Dora — Bergeron Jos-Emile-Arcadius — Boivin Marie — Brissette Jos-Arthur — Bussière M-Laura — Carufel Jos-Arthur — Casaubon M-Louise — Champoux M-Léa — Chevalier Jos-David — Clément M-Ernestine — Clément M-Albertine — Daigle Malvina — Doucet François-Xavier — Dufresne Adélard — Duchesnay Jos-Wilfrid — Frappier M-Dalnia — Frappier Anonyme — Gagnon M-Stéphanie — Gagnon Jos-Arthur — Gagnon M-Edouard — Gagnon M-Alma — Goujon Edouard — Hubert Pierre-Wilbrod — Ladouceur Alma — Ladouceur Omer — Lafrenière Jos-Odilon — Lafrenière Frs-Henri — Lafrenière M-Louise — Lajoie Laura — Lajoie Adrien — Lajoie Jos-Anselme — Lambert M-Marguerite-Flora — Lebeau Jos-Omer — Lefebvre M-Anne — Lefebvre Alexina — Lefebvre Cordélia — Lemire Adélard — Manteville Jos-Orphyr — Marchand M-Domina — Pagé Parmelia — Paquin Jos-Armand — Philibert M-Louise — Piché M-Anne — Savoie Jos-Arthur — Savoie Alexina — St-Antoine Jos-Wilfrid — St-Cyr M-Suzanne-Armelia — Sicard Amable — Sicard M-Clara — Thibodeau M-Alida — Thibodeau Jos-Romuald — Thibodeau M-Emma — Trotochaud Charles-Denis — Trudel Téléphore (St-Didace) — Trudel Albert — Vincent Jos-Charles-Lucien — Williams Adélard.

SEPULTURES

Barnèche Esther — Bellemare Marie — Clément Joseph — Clément Rosalie — Cloutier Henriette — Croisette M-Alzéma — Duchesnay M-Eva — Dupuis M-Livina — Duval Félix — Frappier Jos-Arthur-Odilon — Frappier Anonyme — Gaboury M-Anne — Gagnon M-Léa — Gagnon Jos-Arthur — Hubert Pierre-Wilbrod — Lacourse Pierre — Lafrenière Emérentienne — Lajoie Désiré — Lajoie Jos-Ludger — Lebeau Sophie — Lefebvre Léon — Lefebvre Adélard — Lefebvre Alma — Lefebvre Amable — Lefebvre M-Anna — Lefebvre Alexina — Lefebvre Cordélia — Marchand Frs-Omer — Paquin Jos-Armand — Philibert M-Louise — Plante Philippe — Plante Job — Rinfret Prosper — Thibodeau M-Alida — Thibodeau M-Emma — Trotochaud Chs-Denis — Vermette Emma — Vertefeuille M-Dolé — Villeneuve Joseph — Williams Adélard — Williams Ro Janna.

MARIAGES

Bergeron Edouard et Lemire Analda — Destrempe Remi et Gingras Mé

lina — Dupuis Honoré et Morin Azilda — Gagnon Hormisdas et Villeneuve Julienne — Laurent Joseph et Sicard Dévina — Philibert Chs-Darius et Bussière M-Armoisine.

— Lisez et faites lire L'Echo de Saint-Justin. Vous y trouverez des matières intéressantes, des courriers nombreux et des nouvelles importantes.

P. O. PAQUETTE

Menuisier et Manufacturier de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Bois plané, Etc.
ENTREPRENEUR GENERAL.
Agent pour les engins à gazoline et à l'huile de Fairbank-Morse.
SAINT-JUSTIN.

ARMAND DUMONTIER

Commerçant de bois,
BOIS DE CHARPENTE, PLANCHES, BARDEAUX, BOIS PRÉPARÉ ET MOULURES DE TOUTES SORTES.
Je tiens aussi le charbon de toutes sortes: Coke, Chestnut, Aigle, etc.
AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ.
ST-BARTHELEMI, — P. Q.

Arthur Baril, fils de D.

PONT MASKINONGE, P. Q.
Directeur de l'Association des Marchands de Foin de la Province de Québec
Membre de la Chambre de Commerce de Montréal.
Membre de la National Hay Association
Toujours en mains Foin et Grain.
COTATIONS SUR DEMANDE.

Ecole Commerciale de Saint-Justin

Tenue par O. DUCHESNAY, Ex-Professeur au "Montreal Business College."

Cours commercial complet en français et en anglais. La comptabilité d'après le système Budget est pratique et des plus moderne. Ouvrage de bureau et toutes les matières qu'un homme d'affaires doit connaître.

O. DUCHESNAY, Propriétaire.

EUSEBE DIONNE ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN LICENCIE

INSTALLATIONS DE TOUT GENRE POUR LUMIERES ET MOTEURS.

Je vends aussi toutes sortes d'accessoires électriques à des prix défiant toute compétition.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

42 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE.

HENRI CASaubON AGENT

Pour les Centrifuges et Engins "Magnet", Bacs de scie ronde, Courroies, Huile, Etc., Etc.

SAINT-JUSTIN, - QUE.

LAZARE VILLENEUVE

Marchand Général et Charretier
Voitures à tous les trains à la disposition des voyageurs.

SAINT-JUSTIN, - P. Q.
(PRES DE LA GARE DU C. N. R.)

J.-E. LANGLOIS NOTAIRE

Placement sur hypothèque. Règlement de succession. Consultation affaires civiles et municipales.
SAINT-JUSTIN, QUE.

MERCIER & VILLENEUVE NOTAIRES

Placement à 7 p. c. sur première hypothèque. Règlement de succession, Examen de titres, etc.
25 ALEXANDRE — TELEPHONE 36
LES TROIS-RIVIERES.

Téléphone 358w.

LUCIEN COMEAU AVOCAT

149a, rue Notre-Dame, Trois-Rivières,
Bureau à Louiseville du vendredi au samedi soir chez M. Alfred Ringuette, rue Saint-Laurent.

Téléphone 511.

MAURICE FORTIER AVOCAT

De la société légale Désilets & Fortier
25, rue Alexandre, Trois-Rivières.
Bureau à Louiseville le samedi chez M. Michel Côté.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE "L'ECHO DE SAINT-JUSTIN"

On exécute à cet atelier, dans les derniers goûts typographiques et à des prix défiant la compétition, toutes sortes d'impressions, telles que:

Livres, Catalogues, Pamphlets, Placards, Programmes,
Circulaires, Enveloppes, En-têtes de comptes et de lettres,
Cartes d'affaires et de visite, Blancs de toutes sortes, Etc.

LETTRES FUNERAIRES à quelques minutes d'avis.

Spécialité de CARTES MORTUAIRES, avec ou sans portraits.

TOUT OUVRAGE FAIT AVEC SOIN
ET PROMPTITUDE.

W.-H. Gagné, Editeur-Propriétaire,

Saint-Justin, Qué.

No 4

LE COFFRET

OU LE TRESOR ENFOUI

— vresse iras-tu? je l'ai, nom d'une balle d'échalottes! Pauvresse iras-tu? Par exemple, je ne vois pas trop pourquoi l'envoyé nous demanderait si la pauvre va y aller. Enfin ça ne me regarde pas. Pauvresse iras-tu? il y a un autre mot encore... Voyons, saperguene! j'ai coutume d'avoir de la mémoire... ah! je l'ai à cet homme! Houra! houra! Pauvresse iras-tu à cet homme?"

Et il écrivit, l'imbécile, cette phrase moins imbécile que lui.

— "Et maintenant, dit-il, en se préparant à se remettre au lit, que le diable lui-même se présente en cornes personnelles, je le f... à la porte s'il ne prononce pas ces mots qui viennent du Grand Esprit lui-même: Pauvresse iras-tu à cet homme?"

Et Creusot se rendormit l'esprit tranquille après ce gigantesque effort de mémoire.

CHAPITRE IV.

OU LE SORCIER ET BAPTISTE SON COMPERE POSENT LE FONDEMENT D'UNE MYSTIFICATION EN PLUSIEURS ACTES ET DIX-SEPT TABLEAUX.

— Enfin! les voilà partis. Vite, Baptiste, aide-moi à me débarrasser de ce manteau plein d'étoiles qui me fait ressembler à un firmament de théâtre. Merci, enlève ma tête maintenant. Farceur! pas celle-là... celle de dessous. Quant à l'autre qui a l'honneur de te saluer, j'en ai encore besoin. Passe la fiole, mon chéri; quand on vient comme moi des régions infernales, on a le palais sec, naturellement, et ce Rye pourra peut-être y mettre quelqu'un de humilité."

— "Si tous les démons sont altérés comme toi, il faudra inventer d'autres Molson pour leur fournir la liqueur. Ton gosier est un gouffre, gurgite vast-to!"

— "Ah! ma foi, si tu te mets à cracher du latin, je me tais net. Sais-tu que j'ai failli oublier ton fameux: Pauperes spiritu adsum."

— "Bah! le mal n'eut pas été bien grave. Tiens, je parie, que rendus à leur auberge, ces triples sots écrivent ces mots tout de travers."

— "La chose est bien possible, au reste, qu'est-ce que ça fait, du moment que c'est toi qui dois les prononcer en temps voulu?"

— "Et à propos, à quand le voyage de Mask?"

— "Dame, je ne sais pas trop. Il faut toujours leur donner le temps de se tourmenter l'esprit, et de se dévorer d'inquiétude au sujet de l'arrivée de l'apôtre."

— "Disons: dans un mois."

— "Va pour un mois!"

— "J'ai une crainte, Baptiste, si Creusot allait raconter au Docteur Chébon la scène d'incantation que je viens de lui faire, le Docteur serait en s... Et il n'aurait pas tort. Je lui promets de désabuser ces pauvres gens de leur superstitieuse croyance, et je viens de les enraciner jusqu'à la moelle des os. Ce n'est pas bien franc, hein?"

— "Va te promener avec tes scrupules. Il est bien temps, ma foi, de revenir sur le passé: Creusot et ses deux amis ont vu le coffret, il est vrai que c'est sur le mur de l'autre chambre, mais pour un esprit aveuglé par la superstition, c'est tout un. Sois sûr qu'ils n'en souffleront pas mot; ils ont eu trop peur, et cette lèpre, dont tu les as menacés leur tiendra lieu d'épouvantail constant. Laisse-les aller

à leurs moutons. Quant à nous, organisons nos batteries, et quand notre plan sera bien mûri, bien coordonné, je me rends de ma personne à Mask, et je veux bien que le diable m'emporte, si je ne mets pas le feu aux quatre coins du District des Trois-Rivières. Ah! j'en ris d'avance, quelles figures ils vont faire, ces chers découvreurs de trésors enfouis!"

— "Sapré tonnerre! Sais-tu que l'eau m'en vient à la bouche à présent; et qu'il ne faudrait pas me fouetter pour me faire partir avec toi?"

— "Non, mauvais plan, celui-là. On finirait par se douter de quelque chose si on nous voyait tous les deux dresser notre tente à Mask pour plusieurs jours. Il vaut mieux que j'aille seul. Je fais le commerce de grains. Il est naturel de me voir parcourir les campagnes pour mes achats. Creusot et ses amis sont de riches cultivateurs; personne ne trouvera à redire à ce qu'ils hébergent chez eux un négociant de mon espèce. Autrement, le Docteur Chébon, le Curé, le Notaire, le Marchand, toute la boutique des notabilités de l'endroit, seraient bien tôt à nos trousses, et la moindre indiscretion de la part de nos dupes mettrait vite le feu aux poudres."

— "Allons, fais comme tu l'entends. Au surplus, j'aime mieux terminer ici mon rôle dans cette comédie. A ton tour de jouer le tien. Tout ce que je te recommande, c'est de ménager un peu ces crédules campagnards; je te l'ai déjà dit, ce sont de braves gens, et..."

— "Et moi aussi, je te l'ai déjà dit, je fais œuvre pie, pietatis opera, comme on dit en latin... d'opéra."

— "Oui, oui, tu m'as développé la théorie, elle est superbe."

— "Superbe ou non, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Prenons un coup, et bonsoir."

— "Tu pars déjà? Il est à peine minuit. Pour un sorcier, tu es bien rangé."

— "Mon cher Trépon, les sorciers d'aujourd'hui sont de braves gens qui se moquent du monde au grand jour. Je pourrais là-dessus te dérouler une ribandelle de considérations qui... mais cela me mènerait trop loin. J'aime mieux te réitérer le bonsoir."

— "Bonsoir donc, Baptiste.—Nous nous reverrons dans le cours de la semaine. Si tu vois, avant moi, le Docteur Chébon, je n'ai pas besoin de te recommander la discrétion. Dans ton propre intérêt aussi bien que pour mon propre compte, il est indispensable que toute cette farce roule sur son bonhomme de chemin sans que personne aperçoive le bout du nez de ceux qui tirent les ficelles."

"Bonsoir! au revoir!"

Et le sorcier mit le verrou sur sa porte, ramassa ses longues jambes, et se jeta sur un lit de camp qui faisait l'ornement d'une encoignure de sa chambrette.

Comme nous ne le reverrons plus dans la suite de cette véridique narration, nous aussi, lecteurs, nous lui souhaiterons le bonsoir, et nous lui dirons au réveil que le récit de ses farces d'autrefois nous a beaucoup amusés.

L'esprit de l'homme est naturellement enclin au merveilleux. Chez certains peuples, le langage même est tout orné de similitudes et de métaphores—leurs expressions sont des images; leurs paroles empruntent à la nature des objets environnants une teinte claire ou ombreuse suivant que les objets se baignent en pleine lumière ou se cachent dans l'ombre. Un lac n'est plus une étendue d'eau sans courant perceptible; c'est une glace brillante où se mirent complaisamment la lune et les étoiles. Il semble que l'idée pure, dégagée d'associations terrestres, ne puisse exister ici-bas. Il faut aux payens des idoles, au chrétien des i-

images. La parole de l'homme est devenue une cantilène. Les oiseaux sont des chœurs ailés qui exaltent les beautés de l'univers. Tout nage dans l'idéal. Ce fleuve ne coule plus en décrivant des méandres: Non.

"..... Ici gronde le fleuve aux vagues écumantes; "Il serpente, et s'enfonce en un lointain obscur."

Je fais grâce du reste.

Il n'y a plus de voûte du ciel. Non.—C'est un manteau bleu parsemé d'étoiles d'argent. On compare les hommes aux animaux. Ce qui, soit dit sous toute réserve, n'est pas très flatteur pour les... animaux. Ce n'est plus un homme cruel, c'est un tigre. Ce n'est plus un guerrier hardi, c'est un lion. Ce n'est plus un lâche, c'est un lièvre. Ce n'est plus un sot, c'est une âne. Ce n'est plus un homme aux vues larges et élevées, c'est un aigle. S'il est fort, c'est un éléphant; s'il est rapide à la course, c'est un chevreuil; et ainsi de suite ad libitum. Cette mauvaise habitude, une fois prise, on n'est plus capable de la secouer, et celui qui écrit ces lignes se voit tous les jours obligé de se souscrire, à la fin de chacune de ses lettres, le très humble et obéissant serviteur de gens qu'il estime juste assez pour ne pas leur souhaiter la potence à la fin de leurs jours.

Il n'est donc pas étonnant que les légendes se soient transmises d'âge en âge. Elles font et feront, je pense, à jamais, les délices des peuples, de la campagne surtout. Répétées, nous allons dire: répercutées de générations en générations, elles empruntent à chaque siècle comme un parfum de poésie qui enivre. Elles n'ont aucun fondement solide—tout le monde en convient, et, néanmoins, on entoure, à la veillée, sous le manteau de l'immense cheminée, le vieillard qui raconte les merveilleuses prouesses des géants et des lutins, des loup-garous et des chasse-galerie.

Nos lecteurs ne seront donc pas surpris si les mystifications exercées sur Creusot et ses affilés, aient pu avoir lieu tout récemment, pas plus tard qu'en 1866—et les acteurs, ou plutôt les pauvres victimes de ces farces sans pitié, vivent encore, et se reconnaîtront probablement malgré le déguisement partiel sous lequel il nous a fallu les représenter pour les mettre en scène.

TROISIEME PARTIE.

CHAPITRE I

OU CREUSOT RESENT DES INQUIETUDES; LE NOUVEL APO-TRE EST REÇU A BRAS OUVERTS.

Nous sommes au mois de janvier 1867, après les fêtes du premier jour de l'an et des Rois. La terre est couverte d'une épaisse couche de neige, le froid est vif, le vent souffle du nord-ouest chassant devant lui de gros nuages d'un gris noirâtre. Il est sept heures du soir; le temps n'est pas encore à la tempête, mais les irrégulières rafales du vent, sont aux yeux des gens du pays, de sûrs présages d'une grosse poudrière durant le cours de la nuit. Aussi tous les habitants de Mask sont rentrés, heureux que des affaires argentées ne les forcent pas d'entreprendre un voyage ce soir-là. La nappe est enlevée de toutes les tables, le souper est fini depuis longtemps; déjà la veillée est commencée, cette veillée si douce à la campagne, alors qu'autour du poêle la famille est réunie pour entendre une histoire, un conte, une légende; ou bien encore qu'assise autour de la table à manger, une partie de mistigris, de brelan ou de gros major, se fait avec animation, et que les cartes sont jetées sur la table avec accompagnement de coups de poing, et que les adversaires s'attaquent, se défient et se raillent tour à tour selon que la chance tourne bien ou mal.

Dans l'une des maisons les plus coquettes du village, cependant, un homme est seul dans une salle assez vaste. Un gros poêle de fonte trône au beau milieu, et répand autour de lui cette chaleur un peu acre, que produit un feu bien nourri d'érable dur. Cet homme est assis à une table éclairée d'une lampe à huile de pétrole. Les meubles sont confortables plutôt que riches, les fenêtres ont de doubles chassés de verres.

A sa taille énorme, à son équilibre d'épaules on reconnaît Creusot, notre gros maire, mais Creusot vieilli; le temps en temps il plongeait la main dans une vaste poche pratiquée du côté gauche de son paletot de grossière flanelle gris-fer, pour s'assurer que son portefeuille était toujours à sa place; il semblait hésiter à retirer ce confident de sa cachette secrète se levait, (A suivre)

UNE BRISE PARFUMÉE DANS CHAQUE

GOUTTE DU PARFUM

"PARFAIT-BONHEUR"

DE J. JUTRAS.

OH!

que vous êtes heureuses gentilles Canadiennes d'avoir dans votre province une parfumerie canadienne-française qui produit des excellents parfums tels que:

"Faites-moi Rêver"

"Boule-de-Neige"

et

"Parfait-Bonheur"

dont la renommée s'étend dans tout le pays.

Retournez ce coupon

et vous recevrez gratuitement des buvards parfumés au "Parfait-Bonheur."

Nom

Adresse

Route rurale no.

Comté

Province

La Parfumerie J. Jutras,

1739 Ave. Papineau,

Montréal.

Monseigneur Joseph-David Déziel

(Suite de la première page)

l'empêchèrent pas de s'occuper du bien spirituel de ses paroissiens. Si, pour instruire et éclairer son peuple, il savait prêcher, même longuement, il donnait volontiers aux fidèles l'occasion de mettre ses paroles en pratique. C'est ainsi, qu'à Saint-Pierre-les-Becquets, après s'être élevé fortement contre l'ivrognerie, petite ou grande, il entreprit une campagne contre le luxe et ses exagérations. Il établit même, dans sa paroisse, une société de tempérance des modes, ce qui pourrait paraître un peu original de nos jours. De quoi s'agissait-il donc? Tout simplement de ramener ses gens à l'usage de l'étoffe du pays. "Il avait dit au prône, rapporte son biographe, qu'il aimait mieux ces vêtements que les robes de soie couvertes de diamants, parce ces produits de l'industrie domestique sont un témoignage de la sagesse, de l'intelligence et de l'économie de la femme canadienne, qui respire sur toute la famille. A son avis, c'était un signe d'aisance et même de richesse." L'auteur que nous venons de citer assure que, quarante ans plus tard, cette société avait encore de fidèles adhérents dans la paroisse.

M. Déziel desservait Saint-Pierre-les-Becquets depuis six ans lorsque, au grand regret de tous, il dut quitter pour prendre la cure de Saint-Joseph-de-la-Pointe-Lévis, l'une des plus belles et des plus considérables de toute la contrée. Les travaux, les inquiétudes et les difficultés qui l'y attendaient ne furent pas moins graves que ceux qu'il avait rencontrés à Saint-Pierre. Pas plus ici que là, il ne se laissa abattre ni effrayer. Homme de paix et de devoir, il savait une temporiser n'est pas capituler. Il pouvait attendre, mais il ne varia jamais dans ses idées quand une fois il les avait jugées justes et bonnes.

Après avoir présidé à la construction d'un presbytère, il s'intéressa au développement de sa paroisse, obtint la permission de faire tracer des rues et de concéder des lots à bâtir sur le terrain de la fabrique, etc.

Jusque là, tout le monde était resté d'accord. Les difficultés vinrent du côté de l'église. Cet édifice, commencé en 1830 et terminé depuis peu se trouvait déjà insuffisant pour une population de plus de 4000 âmes, disséminées du reste sur une trop grande étendue. La division de la paroisse s'imposait; tous, ou presque tous, étaient prêts à en convenir. Mais ce fut bien autre chose quand il s'agit d'en arriver au fait. Les esprits commencèrent par se diviser. Des groupes s'opposèrent aux groupes, chacun d'eux s'obstinant à défendre son projet de division comme étant le seul acceptable. De 1845 à 1850, les requêtes et les contre-requêtes se poussent et se repoussent comme les flots. Comme eux aussi, elles viennent mourir contre le roc. Imperturbable, l'évêque a adopté le parti le plus sage: il attend. Le curé, tout d'abord, avait pris la même attitude. Mais, en 1847, il crut qu'il était temps d'intervenir. Il le fit tout à la fois avec énergie et discrétion et soutint la lutte durant trois ans. Enfin, le 11 juillet 1850, l'Ordinaire autorisait la construction d'une nouvelle église, succursale de celle de Saint-Joseph, en face de Québec. De là à créer une nouvelle paroisse, il n'y avait qu'un pas. Elle fut érigée canoniquement, en 1851, sous le vocable de Notre-Dame-de-la-Victoire et civilement l'année suivante. Le premier curé, M. Déziel lui-même, quitta alors Saint-Joseph pour Notre-Dame où il devait passer le reste de ses jours.

Il va maintenant et pendant trente

années présider aux destinées spirituelles et temporelles de Lévis. Admirablement secondé par une population sympathique et dévouée, il aura la satisfaction de voir ses travaux couronnés de succès et la future petite ville grandir de jour en jour et prospérer.

Personne ne s'attend que nous disions ici comment se réalisèrent tous les projets mis en avant par le digne curé et ses généreux paroissiens. Il n'est que juste cependant que nous signalions au moins celles de ses œuvres que M. Déziel avait le plus à cœur, qu'il a solidement établies et qui font aujourd'hui l'orgueil de Notre-Dame-de-Lévis.

Partout où il passa, le curé Déziel s'intéressa à l'éducation des enfants. Nulle part il ne le fit mieux voir qu'à Lévis.

La division de la paroisse était à peine réalisée qu'une bonne grande école venait s'ajouter aux autres que fréquentaient déjà près de cent enfants. Il faut commencer, et avec raison, par l'école primaire, mais le bon curé a bien d'autres projets en vue.

Si Lévis se développe, comme il en a la conviction, l'école élémentaire, si excellente soit-elle, ne donnera toujours, aux garçons comme aux filles, que le strict nécessaire en fait d'instruction. Devra-t-on se contenter de ce minimum pour tous les enfants indistinctement? Un bon cours commercial, voire même un cours classique seraient-ils des hors-d'œuvre, des institutions déplacées, dans une paroisse nouvelle, en face même de Québec? Le curé Déziel ne le crut pas et dès 1851 son projet, suffisamment mûri et approuvé par l'autorité religieuse, était en voie d'exécution. Deux ans étaient à peine écoulés que le nouveau Collège était prêt à recevoir les élèves. Pour arriver à ce prompt et beau résultat, curé et paroissiens avaient rivalisé de zèle et de générosité.

Les classes ouvertes en septembre 1853 avaient été confiées aux Chers Frères de la Doctrine Chrétienne. M. Déziel s'était adressé d'abord aux PP. Jésuites puis aux Clercs de Saint-Viateur dans l'espérance que, par leurs soins, le cours classique pourrait être commencé sans retard. Les uns et les autres durent refuser faute de sujets. Les bons Frères eux-mêmes à qui on avait proposé d'enseigner au moins les éléments du latin aux élèves les plus avancés, répondirent à leur tour que la règle de leur institut s'y opposait. Bref, le curé-fondateur se tourna du côté de Québec et le Séminaire consentit à prendre la direction des études et à inaugurer le cours classique. M. Déziel resta chargé de l'administration.

Cet état de chose dura quatorze ans à la satisfaction des parties. Aux vacances de 1874, le Séminaire de Québec, jugeant que le jeune et déjà florissant collège pouvait suffire à lui-même, se retira. Le fondateur compléta ce qu'il avait si bien commencé et lorsqu'il mourut quelques années plus tard, il avait l'assurance que son œuvre de prédilection était solidement établie.

M. Déziel s'était aussi occupé de pourvoir à l'instruction des filles qu'il voulait confier à une communauté religieuse. En 1858, grâce à son énergie, Lévis possédait un couvent que des paroisses plus anciennes et plus riches auraient pu lui envier. Les RR. SS. de la Charité y furent appelées. A cause de certaine opposition, elles n'eurent d'abord qu'un externat, mais le curé finit par obtenir l'autorisation voulue et, en 1864, le pensionnat ouvrait ses portes à la jeunesse étudiante.

En fondant cette seconde institution, ce prêtre zélé, qui voyait loin et juste, avait un double but: assurer aux filles de la paroisse et des environs une instruction et une éducation soi-

gnée, et offrir en même temps une retraite convenable aux prêtres que l'âge ou la maladie éloignaient du ministère. L'hospice Saint-Michel, "bâti par la générosité réunie des citoyens de Notre-Dame de la Victoire, de Lévis, et du Clergé de l'Archidiocèse," mais ne faisant qu'un avec le couvent donnerait ainsi aux bonnes religieuses un moyen facile d'exercer à la fois leurs fonctions d'éducatrices et d'hospitalières. Vingt ans plus tard, en 1879, l'Hospice Saint-Michel se fondit dans un autre établissement de charité destiné celui-là aux vieillards, aux infirmes et aux orphelins de l'un et l'autre sexe, mais dans lequel une place était réservée aux prêtres retirés ou malades. Ce fut la dernière et l'une des plus importantes fondations du curé Déziel. Elle a grandi et prospéré d'une façon merveilleuse. Pour s'en convaincre, il suffira de savoir qu'au premier janvier 1924 l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance comptait: 2 aumôniers, 7 prêtres retirés, 65 religieuses, 15 institutrices séculières, 60 vieillards, 71 vieilles infirmes, 471 orphelins, 198 orphelines et 15 employés, faisant en tout une population de 904 personnes. (1)

Pour être moins incomplet, il nous aurait fallu mentionner avec quelques détails la fondation de la jolie paroisse de Saint-David de l'Auberivière, en 1877. L'espace nous fait défaut.

Dans ces courtes notes, nous n'avons pu que signaler les œuvres principales du curé Déziel. Peut-être pourrait-on croire que nous avons trop insisté même sur les difficultés qu'il rencontra partout, sur son courage à les affronter et son énergie à les vaincre, sur son esprit d'entreprise et ses qualités d'administrateur enfin, mais pas assez sur son action sacerdotale. C'est possible. Nous avons pensé que seul un prêtre aimant Dieu, son Eglise et les âmes avait pu, durant plus de cinquante ans, rester égal à lui-même, travailler sans relâche et ne jamais dire: cela suffit. Comment M. Déziel aurait-il réussi à faire tant de bien s'il n'avait été un prêtre selon le cœur de Dieu? Son action sacerdotale? elle s'est manifestée toujours et partout: au confessionnal, en chaire, auprès des malades, dans l'assistance donnée aux pauvres et la consolation aux affligés. Ce sont les œuvres, mais aussi les vertus de ce digne pasteur que S. S. Léon XIII voulut signaler et honorer lorsqu'en 1880, à l'occasion de ses noces d'or, il le nommait camérier secret surnuméraire. Cette distinction si bien méritée donna lieu à de belles fêtes. Non seulement Lévis mais toutes les paroisses qui avaient autrefois bénéficié de sa paternelle sollicitude se firent un devoir d'y prendre part par des adresses et des cadeaux. Le vénéré jubilaire répondit à tous avec autant de cœur que de tact et d'a-propos.

Les délégués de Maskinongé, sa paroisse natale, en lui offrant, avec leurs hommages, un magnifique bréviaire, ne pouvaient mieux terminer leur adresse qu'en demandant au ciel de prolonger encore sa "fructueuse et sainte carrière." Ce vœu devait être sur toutes les lèvres parce que dans tous les cœurs. C'était à Dieu qu'il appartenait d'en disposer.

A partir de cette date, les forces du vénérable vieillard déclinaient rapidement. Il resta pourtant sur la brèche aussi longtemps qu'il lui fut possible, mais enfin il dut s'avouer vaincu. Il vit venir la mort sinon sans craintes du moins avec calme et résignation. Il s'y prépara en toute humilité se confiant toutefois en la miséricorde de Dieu qu'il avait toujours si fidèlement servi. Il mourut pieusement le 25 juin 1882.

Après de splendides funérailles, présidées par l'archevêque de Québec, son corps fut déposé dans un caveau parti-

culier, sous les voûtes de son église paroissiale.

Les citoyens de Lévis gardent avec reconnaissance le souvenir du fondateur de leur paroisse, de leur ville et de la plupart des établissements religieux qui y ont grandi et prospéré. Les générations futures seraient-elles portées à oublier ce qu'elles doivent, elles aussi, à ce saint prêtre, que son monument élevé le 27 septembre 1885, sur le Carré-Déziel, par la générosité de leurs pères, le leur rappellerait.

Quand à la paroisse de Maskinongé, Mgr David Déziel, même sous ses cheveux blancs, était toujours son enfant. C'est là qu'il avait vu le jour, reçu le saint baptême, fait sa première communion, passé ses dernières années de vicariat. Nous sommes donc sûr d'être entré dans ses sentiments en lui rappelant, dans ces quelques notes la mémoire d'un fils dont elle a raison d'être fière.

AMEDEE GOSSELIN, ptre.

(1) Statistiques des RR. SS. de la Charité, 1924.

JOSEPH MERCURE,

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

PAUL BARIL

Ferblantier, Plombier et Apiculteur
SAINT-JUSTIN.

J'ai toujours en mains: Tuyaux de fer, Chantepleures, Coudes, Tés, Joints d'unions, Closets, Eviers, Ferblanteries de toutes sortes.
Une visite est sollicitée.

Département de Deuil!!



Nous pouvons faire à nos ateliers l'impression des lettres funéraires à quelques minutes d'avis.

Nous faisons aussi une grande spécialité de cartes mortuaires en tous genres, avec ou sans portraits.

Vous trouverez de plus à notre magasin un beau choix de Cartes de Sympathie, Offrandes de Messes et Bouquets Spirituels @ 15, 25, 35, 50 et 75 cts., la pièce.

L'Echo de Saint-Justin,
SAINT-JUSTIN, P. Q.

—Si vous voulez aider à une œuvre religieuse et patriotique, faites abonner vos parents et amis à l'Echo de Saint-Justin.

SAINT-DIDACE

DEPART DE M. L'ABBE THEO. GRAVEL

Dimanche dernier le 23ème jour de mars à l'office divin, grande fut la surprise d'apprendre du haut de la chaire le départ de notre vénéré curé, cette nouvelle si prématurée causa un sensible chagrin, dans le cœur de tous les paroissiens de St-Didace.

M. l'abbé Théo. Gravel était curé depuis le 5 novembre 1912, durant son séjour dans la paroisse, il se distingua par sa grande piété, sa prédication si claire, et si persuasive, sa charité sans égale, son dévouement inlassable pour les malades et les affligés, aussi tout en étant à son ministère de prêtre, il s'occupa beaucoup à maintenir nos écoles sur un bon pied, à donner l'élan à l'agriculture, et l'encouragement par la pratique etc.

Vendredi matin à 7 1/4 heures, avant de nous quitter M. le curé chanta sa dernière grande messe dans la paroisse qui fut des plus solennelles. Il était accompagné à l'autel de MM. les abbés J.-A. Pauzé, curé à St-Gabriel, comme diacre et de M. J.-E. Veillet, curé de St-Charles de Mandeville comme sous-diacre, confrères voisins étant venu relever la cérémonie par leur présence, et à laquelle toute la population assista, et avait bien voulu s'approcher de la sainte table et recevoir la sainte communion des mains de son regretté Pasteur pour la dernière fois.

Après la messe M. le maire Alfred Brannconner lui présenta une adresse au nom des paroissiens, exprimant à notre digne curé tout notre regret, et notre reconnaissance à l'occasion de son départ, en même temps M. Lufra-sil Paquin, marguillier en charge lui donna une bourse en signe de gratitude au nom de tous les paroissiens.

M. le curé très ému remercia cordialement ses ouailles, nous dit au revoir, et nous invita d'aller le visiter dans sa nouvelle paroisse St-Théophile du Lac.

Nous lui souhaitons bonheur, succès et longue vie.

Voici le texte de l'adresse:

Monsieur le Curé,
C'est le cœur rempli, d'une très vive émotion que je viens, au nom des citoyens de cette paroisse, vous exprimer nos regrets à l'occasion de votre départ, et notre reconnaissance pour vos innombrables bienfaits, durant votre séjour au milieu de nous. Dimanche dernier au prône, lorsque vous nous avez appris votre départ si soudain, ce fut pour nous tous une surprise qui nous causa un sensible chagrin, que nous n'avons pu empêcher même de laisser paraître sur nos figures.

Monsieur le curé, durant les douze années que vous avez vécues avec nous, Nous ne pouvons énumérer tout le bien spirituel et temporel que vous nous avez fait, par vos bons exemples, votre charité sans égale, votre prédication si claire et si pratique, par vos appels incessants à la prière et à la fréquentation des sacrements: Vous êtes dépensé sans compter, jour et nuit, même au détriment de votre santé, pour les malades de cette paroisse, non seulement comme pasteur des âmes, mais aussi comme médecin dans des circonstances que vous vous êtes privé même du nécessaire pour le donner aux pauvres, que de familles vous avez soutenues de vos deniers. Vous avez été aussi la consolation des familles éprouvées, qui furent si nombreuses surtout au temps de la guerre, que de démarches, voyages, troubles de toutes sortes vous vous êtes imposés pour les conscripts. De plus vous avez été un agronome pratique, à donner l'élan d'encouragement à l'agriculture, au cercle agricole, aux jardins scolaires, etc... Vous avez été le principal coopérateur à maintenir nos écoles sur un bon pied d'efficacité, à les faire restaurer, sans qu'il en coûte à la paroisse, par des octrois que vous avez obtenus. Enfin vous avez été

pour nous, un bon Père et un bienfaiteur, vous avez droit à toute notre reconnaissance, et nous pouvons vous assurer que vous la possédez. Nous vous disons, merci, au nom des religieuses de notre couvent. Merci au nom des vieillards, pour tout l'attaché que vous leur avez témoigné. Merci, pour les personnes à l'âge mûr, que vous avez maintenu dans le devoir, merci, pour la jeunesse que vous avez si bien dirigée. Merci, pour les enfants, pour la sollicitude à orienter leur jeune cœur enfin merci pour toutes vos bontés.

Monsieur le curé, vous partez, mais soyez assuré que votre souvenir restera vivace dans nos cœurs, dans nos prières nous demanderons pour vous la santé et une longue vie, pour continuer longtemps la grande mission d'apôtre dans les paroisses où vous serez appelé.

Que votre dernière parole ne soit pas un adieu, mais celle de vous revoir souvent au milieu de nous: Avec votre bénédiction pour toutes les familles de la paroisses, nous vous prions d'accepter ce cadeau; il vous dira notre gratitude et notre profond attachement.

Les paroissiens de St-Didace. NOUVEAU CURE

L'église comme une bonne mère n'a plus voulu nous laisser longtemps orphelins, elle a délégué à la paroisse de St-Didace un autre bon et digne Père spirituel dont la réputation de piété de dévouement l'ayant précédé ici nous le fait déjà aimé.

Par décision de sa grandeur Mgr des Trois-Rivières M. l'abbé Hornisdas Béland Ptre, après un vicariat d'une dizaine d'années exercé dans plusieurs grandes paroisses et villes de ce diocèse a été choisi comme le pasteur des âmes au milieu de nous.

Notre nouveau curé pour la première fois dimanche dernier, chanta la grand'messe, au prône, il fit une courte instruction qui fut des plus goûtées concernant la mission qu'il est appelé à remplir dans la paroisse. Immédiatement après la grand'messe M. Lufra-sil Paquin, marguillier en charge, se rendit à la sacristie demander à M. le curé de revenir dans l'église, là une adresse de bienvenue lui fut présentée au nom des paroissiens par M. le maire Alfred Brannconner, à laquelle il répondit en termes très appropriés. Puis-til être heureux et demeurer longtemps au milieu de nous! C'est le vœu de ses nouvelles ouailles.

A l'occasion du départ de M. Théo. Gravel, curé de St-Didace, ses confrères voisins ont bien voulu lui témoigner leur amitié et leur profond regret de le voir partir si prématurément en venant le saluer avant son départ. Etaient présents: MM. les abbés J.-A. Pauzé, curé de St-Gabriel; J.-A. Veillet, curé de St-Charles Mandeville; J. Jobin, curé de St-Damien; M. Nadeau, curé de St-Edmond et M. Lessard, curé de St-Edouard. Après le dîner d'adieu grande fut l'émotion de se séparer vers les deux heures à l'après-midi. C'est M. le curé Gravel qui partit le premier, emportant les sympathies de tous ses confrères.

Une folle fête de sucre a eu lieu, le jour de Pâques, à la cabane de M. Elie Trudel. Parmi les personnes présentes on remarquait: M. Léandre Barrette et sa fille Rosaria, de Lorrainville; MM. Hormisdas Lessard, Joseph Morin, Albert Morin, Doria Deschênes, Armand Deschênes, Adrien Pichette, Joseph Germain, Théophile Béland, Hervé, E. Iodias, Gédéon et Joseph-Adéland Trudel; M. et Mme Pierre Adam, M. et Mme Doria Trudel, Adem Adam, Melles Rosa Morin, Mériilda Trudel et Hélène Allard, de Louiseville.

M. Léandre Barrette et sa fille, de Lorrainville, en promenade chez sa fille Mme Hormisdas Lessard.

M. Adem Adam, de Ste-Elisabeth, est venu passer le jour de Pâques chez son père M. Pierre Adam.

STE-URSULE FALLS

Une partie de sucre a eu lieu le 30 mars dernier chez M. Alfred Le Ber. Parmi les personnes présentes on remarquait: M. Eugène Picotte, Melle Lilly LeBer, M. Finlay Turner, Melle Laura Turner, M. Camille Bernier, Melle Gertrude Turner, M. Frank St-Louis, Melle Lillian Turner, M. Charlie Turner, Melle Lucy LeBer, M. Gilbert Stuart, M. Clinton-Walter Turner.

Une autre fête de cabane a eu lieu chez M. Siméon Turner le 21 avril dernier. Parmi les personnes présentes on remarquait: M. Clinton-Finlay-Al-len Turner, Melle Irène Stephensen, Melle Rose-Anna Elliotte, Mme A. Larivée, Mme Simon Turner, Lilly et Lucy LeBer. Tous retournèrent enchantés.

Mme A. Larivée, de Montréal, Melle Irène Stephensen, de St-Luc, et M. Allen Turner, de St-Gabriel, sont venus passer les vacances de Pâques chez M. Simon Turner.

Melle Gertrude Turner est revenue d'une promenade de trois semaines à St-Gabriel.

ST-BARTHELEMI

Le 15 avril, Mme Toussaint Sylvestre ainsi que son fils Alcide recevaient la visite de M. Onésime Guinard et ses filles Marie-Louise, Marguerite, Flore, Alice et Rachel, MM. Donat Croisetière et Henri St-Antoine, tous de Maskinongé; MM. Edmond Bérard, Lionel Demers, Edmond Boucher, Mme Edmond Paquin et sa fille Marie-Irène, M. Conrad Ayotte et sa sœur Berthe, tous de St-Barthélemi; M. et Mme Charles Bocage et leurs petits-enfants, Adrienne, Léo, Marie-Jeanne et Fernand, de St-Cuthbert. Après avoir passé une heureuse journée à la cabane ils ont été de retour de leur voyage qu'à une heure assez avancée. MM. Albert et Charlemagne Caumartin et leur sœur Bertha sont allés passer la soirée avec eux.

Melle Flora Guinard en promenade pour un mois chez Mme Toussaint Sylvestre. Elle a été aussi rendre visite à M. et Mme Charles Bocage de St-Cuthbert.

Henri Picher

BARBIER

Restaurant: Tabac, Cigares, Cigarettes, Crème à la glace, Etc.
Aussi Eleveur de Serins et de Volailles de race pure: Minorque et Orpington fauves.
ST-BARTHELEMI, P. Q.

J. E. MASSE

Opticien-Diplômé

ESSAI DE LA VUE GRATUIT.

Outils des plus modernes

Une visite est sollicitée.

42 rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

J.-Ernest Gagné,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

AGENT DE LA MAISON

P.-T. Legaré, Limitée, Québec.

La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde.

Conditions pour convenir aux clients.

M.-M. COTE,

PHOTOGRAPHE,

21 rue St-Laurent,

Louiseville.

Comme par le passé, les amateurs du kodak pourront se procurer chez moi: Kodaks, Films, Plaques, Papiers, Cartes, Solutions, Etc. de la marque de la célèbre Maison "Canadian Kodak de Toronto, Ont."

Je fais aussi l'ouvrage pour les amateurs à des prix très réduits.

Je fais aussi l'encadrement des portraits, images et gravures.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

Martel & Morin, Enrég.

MANUFACTURIERS DE

Cigares, Rôles, Tabac coupé, Torquettes, Etc.

Négociants en Gros de Tabacs en Feuilles.

St-Lin des Laurentides,

Co. L'Assomption, P. Q.



ULRIC GIGUÈRE

BIJOUTIER,

Bel assortiment de Montres, Bagues, Jones, Bijouteries, Etc., Etc.

Réparations de toutes sortes à des prix très modérés

Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Phonographes et Disques



Nous avons l'agence de différentes marques de Graphophones que nous sommes en état de vendre à des prix et conditions pour convenir à tous.

Nous avons aussi un choix immense de disques dans tous les genres.

VENEZ LES ENTENDRE JOUER !

Magasin W.-H. GAGNE,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

MASKINONGE

Décès. — Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Madame Joseph S. de Carufel (née Albina Lemyre) décédée le 18 avril, à l'âge de 45 ans et 1 mois. Ses funérailles, qui furent des plus imposantes, ont eu lieu mardi le 22 avril, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps a été faite par M. le chanoine F. Béland, curé de la paroisse. Le service fut chanté par son beau-frère le Rév. M. Charles S. de Carufel, curé de Lac-à-la-Tortue, assisté des abbés Ernest Béland et Henri Rivard, comme diacre et sous-diacre. Une messe fut dite à l'autel latéral par M. le chanoine Béland.

Le chœur de chant était sous la direction de M. Edouard Dugas et M. Joseph Desjarlais touchait l'orgue.

Les porteurs étaient: MM. Arthur S. de Carufel, Romuald Grenier, Joseph Lebrun Médard Lafrenière et Edouard Paquin. Quatre tertiaires portaient les coins du poêle: Mmes Joseph Trudel, Joseph Paquin, Théophile Sicard et Napoléon S. de Carufel. M. Napoléon S. de Carufel, son cousin, conduisait le corbillard.

Conduisaient le deuil: Le Dr L.T. Caron, son époux Joseph S. de Carufel, ses deux filles Marie-Rose et Marie-Alice, Révérende Sœur Marie-Bernadette représentait sa fille Marie-Laure, en religion Sœur St-Jean de la Croix, religieuse chez les Dames Ursulines aux Chutes Shawinigan, son frère M. Pierre Lemyre, sa mère Mme veuve Honoré Lemyre; M. et Mme Louis Lebrun, oncle et tante, de Montréal, Mme Philippe Dupuis, sa belle-sœur et sa fille Germaine de Montréal, Mme Adolphe Pichette, sa belle-sœur des Trois-Rivières, Mme Omer Lippé, de Montréal, Melle Théodore Sylvestre, sa cousine, de Joliette, Mme J.-C. Perrault, de Joliette, M. Ernest Bouillé, des Trois-Rivières, M. Joseph Drolet, M. et Mme Théophile S. de Carufel, M. Elphège S. de Carufel, de Shawinigan, Melle Cécile S. de Carufel, M. et Mme Alphonse Drolet, de Mont-Carmel, M. et Mme Willy Pichette, de Louiseville, M. le notaire J.-A. Lebrun, des Trois-Rivières, M. Damase S. de Carufel, de Saint-Justin, MM. Lionel et Bernardin Bélanger, M. et Mme Lucien Gravel, de Louiseville, M. Joseph Lebrun, M. Arthur Lebrun, de Goderre, Sask., MM. Adolphe Lebrun, Alphonse Lebrun, Onésime Guinard, Gaspard Guinard, Julien Guinard, les Dames de la fraternité du Tiers-Ordre à laquelle la défunte appartenait.

La collecte fut faite par Mmes Médard Lafrenière et Edouard Paquin tertiaires.

On remarquait dans l'assistance: L'Honorable juge Marchand, de Québec, MM. J.-A.-A. Lemyre, notaire, Willy Gagnon, maire de Louiseville, Omer Rinfret de Louiseville, Liboire Bérard, de St-Barthélemi, Félix Cloutier, J.-B. Croisette, Louis Landry, W.-B. Lafrenière, David Gaboury, père, Amable Drainville, Téléphore Drainville, J.-A. Frigon, Edouard Fréchette, Onésime Champoux, Théophile Lacourse, Alfred Sicard, Noé Plante, Napoléon Pratte, Félix Gonneville, Louis Saucier, Philias Boucher, Ovide Béland, Donat Dugas, Edouard Dugas, Antonin Doucet, Edouard Baril, Arthur Baril, J.-O. Déziel, Ephrem Déziel, Honoré Gaboury, Joseph Paquin, Edmond Clément, Omer Déziel, Chs-Ed. Déziel, Lucien Bastien, Aimé Bastien, Moïse Contu, Ovide Marchand, Donat Marchand, Stanislas Gaboury, David Gaboury, fils, Antonin Laurendeau, Magloire Dumontier, Joseph Béland, Joseph Denommé, Adolphe Wolfe, Lucien L'Heureux, Théophile Lemyre, Flavien Rinfret, Antoine Lemyre, Honoré Bruneau, P.-E. Casaubon, Joseph Sancier, Napoléon Clément, F.-X.-A. Bélanger, Arthur Bélair, Napoléon Mayer, Joseph Lafrenière, Uldéric

Lafrenière, Edouard Wolfe, Joseph Clément, Joseph Paquin, Alcide Lemyre, L.-S.-A. Bergeron, Alphonse Lafrenière, Prime Lajoie et une foule d'autres. On remarquait aussi les Révérendes Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie et leurs élèves.

Des couronnes de fleurs ont été offertes par Mme et Melle D. Pichette, des Trois-Rivières, M. et Mme Omer Lippé, de Montréal et M. et Mme J.-C. Perrault, de Joliette.

Offrandes de messes. — Rév. Charles S. de Carufel, Mgr J.-E. Paquin, M. et Mme Théophile Jourdain, Edouard S. de Carufel, M. et Mme Ernest Bouillé des Trois-Rivières, M. et Mme Louis Lebrun, de Montréal, M. Joseph Drolet de Shawinigan, M. Joseph et Melle Laura Lebrun, M. et Mme J.-A. Frigon, M. J.-C.-F. Desjarlais, la famille Ed. Paquin, Melle Gracia Bastien, Melle Berthe Poirier, M. W.-C. Green, de Montréal.

Bouquets Spirituels. — Les Ursulines des Trois-Rivières, les Ursulines de Shawinigan, la famille Mme Joseph S. de Carufel, M. et Mme Théophile S. de Carufel, de Shawinigan, M. Wilfrid Caron, des Trois-Rivières, M. et Mme Willy Pichette, de Louiseville, famille W.-B. Lafrenière, famille Augustin Cloutier, famille Noé Plante, famille Romuald Grenier, famille Napoléon S. de Carufel, famille Dame veuve Ed. Bellemare.

Sympathies. — Notaire Lebrun, des Trois-Rivières, Rév. Emile Trudel, du Sém. des Trois-Rivières, M. et Mme Onias Caron, des Trois-Rivières, famille Dr J.-A. Grenier, St-Tite, MM. Luder et Alfred Latourelle, Montréal, Dr et Mme J.-B. Ayotte, Trois-Rivières, Mme Joseph Cardinal, Nicolet, M. et Mme Edouard Bergeron, Louiseville, la famille J.-B.-E. Magnan, Mme J.-I.-M. Marchand, M. et Mme F.-X.-A. Bélanger, la famille P.-E. Casaubon, M. et Mme A.-B. Lafrenière, la famille Adélaïde Bélanger, la famille Ed. Lemire, J.-W. Gagnon, M. et Mme Omer Rinfret, Omer Vanasse, la famille Jérémie Trudel, la famille Alfred St-Onge, la famille Théophile Lemyre, la famille Louis Landry, M. et Mme Léopold Dugas, M. et Mme Amable Drainville, la famille J.-O. Déziel, la famille Philias Boucher, Edouard Dugas, Narcisse Bastien, J.-E. Savoye, Charlemagne L'Heureux, Melle Yvonne Gonneville, Clara Déziel, Sardonie Lemyre, Irène Gravel, M. Gilbert Lafrenière, La chorale de Maskinongé, M. l'abbé Antonio Magnan, M. l'abbé Maurice Buist, de Montréal.

Maskinongé, le 19 avril 1924.

RESOLUTION

Que les membres de la Chorale de Maskinongé ont appris avec regret la mort de Madame Joseph S. de Carufel, arrivée le 18 au soir, et désirent à cette occasion, offrir à leur confrère M. Joseph S. de Carufel, leurs sincères sympathies.

Que copie de la présente soit transmise à M. Carufel et aux journaux.

Henri Rivard, pte-vic.

Divers.

De passage à Maskinongé dernièrement: L'Honorable juge Aimé Marchand, de Québec, chez sa mère Mme veuve J.-I.-M. Marchand, M. le notaire J.-A. Lebrun des Trois-Rivières, M. Louis-Jules B. Lafrenière, de Montréal, chez son père M. W.-B. Lafrenière, M. Julien Sicard, chez son père M. Théophile Sicard.

M. Louis Landry doit ouvrir prochainement une nouvelle hôtel à Maskinongé. Elle sera connue sous le nom de "l'Hotel Windsor".

Madame Joseph Bastien est revenue d'un voyage à Shawinigan, où elle a fait aller visiter ses deux fils, Omer et Wilfrid.

Melle Florentine Trudel est de retour d'un voyage d'un mois à Montréal.

Melle Yvonne Bastien qui a été gravement malade des fièvres typhoïdes à Shawinigan, est revenue dans sa fa-

mille la semaine dernière. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.

Monsieur Wilfrid Bastien de Shawinigan et sa famille ainsi que Mme Adélaïde Charette des Trois-Rivières sont venus passer la fête de Pâques chez M. Joseph Bastien.

M. et Mme Omer Ross de Walker-ville, Ont., sont en visite chez Mme veuve Xavier Morin.

"LA LYRE D'AVRIL"

Il faut féliciter l'administration de "LA LYRE" pour la ponctualité musicale de sa livraison mensuelle depuis plusieurs mois. Nous avons reçu le numéro d'avril qui contient, comme toujours, des choses instructives et qu'on aime à conserver. Notons: "La vie de Weber". L'intéressante suite de "LA VIE Musicale" de Paul Lacombe et la fin de l'article "Existe-t-il des lois fondamentales de l'Harmonie?" — Le distingué professeur de chant Silva-er issaurel a écrit un article en marge d'un grand concert intitulé: "En écoutant Mme Jérita..." dans lequel il fait des remarques judicieuses sur la manière de chanter la musique moderne et il en profite aussi pour donner des conseils aux jeunes chanteurs. M. Arthur Laurendeau, maître de chapelle à la Cathédrale, raconte les événements importants de l'harmonie de Montréal depuis 1850 jusqu'à nos jours. "FABRIO", le nouveau collaborateur de la Page Théâtrale dans ses impressions personnelles sur les représentations de Maurice de Féraudy et de "LA CHAUVESOURIS." Des nouvelles sur l'opérette "Vive La Canadienne!" d'Omer Létourneau, représentée récemment à Québec, sur les concerts et les derniers disques du mois ainsi que la page des nouvelles mondiales complètent cet excellent numéro. Il ne faut pas oublier de mentionner que "LA LYRE" d'avril contient, en outre, 16 pages de musique dont: "La dernière Pensée" (Piano) de Weber; "Petits Oiseaux" (Chant) de J. Ernest Philie de Springfield, "Abeille et Papillon" (Piano) de Henri Miro; "Récréation" (Piano) de Melle Donald Rouillard, l'auteur de "Prince Charmant", "Jacqueline", "Aline", etc., et "O ma Chérie!" (Chant) du Lieutenant H.-F. Fogg. Comme toujours, "LA LYRE" contient des photographies qui en font une revue de luxe. On y voit celle de Weber, de Jérita, du regrette Guillaume Couture, du baryton russe Max Pantelieff, de Melle Donald Rouillard et du Lieutenant Fogg. Deux dessins originaux signés "Becquet" du grand comédien de Féraudy et de Nikita Balieff illustrant la page Théâtrale. "LA LYRE" est en vente partout à 0.25c. le numéro où on peut se la procurer directement des éditeurs à 3, rue Craig est, Montréal.

Petites Annonces

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN est lu par plus de 10,000 personnes chaque mois. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces—vous serez surpris du résultat.

A VENDRE.—Avoine de semence "BANNIERE", enregistrée extra no 1. Quantité limitée. Prix \$2.25 la poche de deux minots. S'adresser à Joseph Masson, St-Justin, co. Maskinongé.

CHEVAUX A VENDRE. — Une jument de sept ans, garantie sans défauts, ainsi qu'un poulain de deux ans. S'adresser à Léandre Thibodeau, St-Justin.

VOULEZ-VOUS RIRE ? — DEMANDEZ l'Oracle du Mariage. Prix 10 cents franco avec superbe catalogue en français, de farces, attrapes, monologues, chansons, librairie. Adressez: EDW. HARTMAN, 1302-B, rue Saint-Denis, Montréal.

A VENDRE.—Pony, harnais, voitures d'été et d'hiver. S'adresser à Adolphe Lupien, Pont Maskinongé.

A VENDRE. — A St-Didace, une ferme de 2 arpents par 44 arpents, située à un mille du village, très bonne terre, y compris une érablière, avec bâtisses de première classe. Vendra avec le roulant ou non, au gré de l'acheteur. Comptant \$2000.00, la balance à bonne condition. S'adresser à J.-E. Hamelin, St-Didace, Co. Maskinongé.

Le meilleur endroit pour vos achats, c'est au magasin W.-H. Gagné, Saint-Justin. — Assortiment considérable et varié — bonnes marchandises à prix modérés.

TRICOTAGE A LA MACHINE. — Je suis en position de faire tout le tricotage que l'on voudra bien me confier. Eugène Boivin, Saint-Justin.

A VENDRE.—A Saint-Justin, comté de Maskinongé, une terre en culture de 56 arpents avec bonne maison, hangar etc; une terre à bois de 60 arpents et sucrerie de 1200 couillures; un bon moulin à scie très achalandé. Aussi une terre à foin de 7½ arpents, située à la Rivière aux Pins. Le tout en très bon ordre. Pour prix et conditions, s'adresser à PRIME LAJOIE, Pont de Maskinongé.

ST-BARTHELEMI.—A VENDRE une maison et autres bâtisses, 12 arpents de terre, une carrière sur la terre pour construire un moulin à scie, à trois arpents de l'église, sur la route nationale Montréal et Québec aussi un garage bien outillé, un tour, une drille, moteur, soudure au gaz et tout l'outillage pour réparation d'automobiles. S'adresser à Aldor Vincent, St-Barthélemi, co. Berthier, P. Q.

Terre à vendre. — Une belle terre à foin de 75 arpents, (4¼ de large par environ 17 de long). Maison neuve, assez bons bâtiments, aqueduc, près de l'école, près des chars, à 3 milles de l'église (¾ du chemin en macadam), en vente à raison de \$135.00 l'arpent. Conditions très faciles. S'adresser au Dr Jos Comtois, St-Barthélemi, P. Q.

A VENDRE.—Un bel emplacement de deux arpents, rue des chars, dans le village de Pont Maskinongé. Bonne maison, grange, écurie, hangar ainsi que le roulant. Le tout à de bonnes conditions. S'adresser à Adolphe Lacombe, Pont Maskinongé. 4—3fs.

BOITES EN FERBLANC

Pour la mise en conserves de la viande

Comme c'est le temps de la mise en conserves de la viande et que vous aurez probablement besoin de boîtes en ferblanc pour cela, n'oubliez pas que vous pourrez vous les procurer au Magasin W.-H. Gagné, Saint-Justin.

CANISTRES A LAIT et canistres à crème. — Voulant discontinuer ces lignes nous offrons la balance de ces articles à prix réduits. Magasin W.-H. Gagné, Saint-Justin.

MAGASIN A VENDRE.—Pour cause de santé, j'offre mon magasin et mon stock en vente. Chance exceptionnelle pour un prompt acheteur. Mme Isidore Béland, Sainte-Ursule, co. Maskinongé.

TERRE A VENDRE.—A Ste-Elisabeth de Joliette, près du village et des chars, ayant cent vingt cinq arpents de superficie en culture. La terre est en parfait ordre et de première qualité de terre forte. L'aqueduc fournit l'eau à la maison et aux dépendances. Conditions exceptionnellement avantageuses à un prompt acheteur sérieux. S'adresse à Avila Barrette, Notaire, Ste-Elisabeth, co. Joliette. 6—1fs.

MAISON A VENDRE. — Première maison de la campagne, dix appartements, bien finie, beau jardin, bonne écurie, hangar à bois, etc. A dix arpents de l'église de Louiseville, sur le chemin macadamisé. Pour plus amples détails s'adresser à Wilfrid Piché, épici-er, Louiseville, P. Q. 5—3fs.

NOTES LOCALES

M. et Mme A.-C. Clément partis pour Holyoke, Mass. le printemps dernier sont de passage à St-Justin en route pour Ford City, Ont. où ils résideront à l'avenir.

Melle Jeanne Dumontier de St-Gabriel ainsi que M. Hervé Plante étaient de passage dimanche dernier chez M. Adéard Morin.

Melle Espérance Morin était de passage chez M. Magloire Dumontier ces jours derniers.

Melle Stéphanie Lajoie de St-Paul l'Ermite est venue passer quelques temps avec nous afin de rétablir sa santé. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Philorum Gagnon qui était allé suivre un traitement à l'hôpital à Montréal est revenu en bonne voie de rétablissement.

Avec le printemps qui nous apporte des jours plus gais, qui ramène en nous un regard de vie, nous revient aussi le plaisir des joyeuses excursions aux cabanes à sucre.

Le 8 avril dernier, M. Edmond Ladouceur recevait à sa cabane à sucre un assez grand nombre d'invités tels que: Mmes Omer Paquin, Marcel Lemarbre, Melle Marguerite Paquin, Maria Baril, Laurette Lafrenière, Maria Lebeau, Lucinda Ladouceur, Rose-Irène Lebeau, Yvette Ladouceur, MM. Albert Ladouceur, Arthur Ladouceur, Joseph Lafrenière, Hervé Lafrenière, Antonio Bastien, Abel Lebeau.

Pendant le dîner, auquel les convives firent honneur, le bon sirop d'érable qui épaississait toujours, finit par devenir en tire que l'on étendit sur la neige et là encore on fit honneur au festin sucré.

Le temps qui impitoyablement avance toujours marqua trop tôt l'heure du départ. On se sépara après s'être bien amusés et sucrés et en emportant un souvenir inoubliable de l'urbanité et de la gaieté de la famille Ladouceur.

Le 20 avril dernier, Mme Norbert Lebeau eut le plaisir encore cette année d'apprêter le repas pascal à un assez grand nombre de ses enfants et petits-enfants. Ceux qui y prirent part furent: MM. et Mmes Georges Massé, Joseph Massé, Marcel Lemarbre, Joseph Bellemare, Norbert Lebeau, Arthur Lebeau, Olivier Lebeau, Albert Ladouceur, M. Lucien Lebeau; Ses petits-enfants: Melle Léonora Massé, Florentine Lebeau, Laurette Lebeau, Yvette Ladouceur, Monique Bellemare, Orréola Lebeau, Etienne Bellemare, MM. Adrien, Alphonse, Charles-Omer Massé, Bernardin et Antonin Lebeau, Léo Ladouceur, Justin Lebeau.

Mme Norbert Lebeau est chérie de 95 petits enfants et de 10 arrière-petits-enfants. Une des familles Justiniennes des plus nombreuses.

M. et Mme Lucien Lebeau ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Origène-Réal. Parrain et marraine, M. Omer Lebeau et Melle Maria Lebeau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Bellemare.

A l'occasion de la fête de Pâques, M. Louis Rinfret recevait la visite de plusieurs de ses enfants et une jolie fête de cabane a eu lieu dans l'après-midi. Parmi les invités, on remarquait: M. Albert Rinfret et ses deux garçons Angébert et Gérard, M. et Mme Antonio Rinfret et M. Olivier, employés de la Banque Canadienne du Commerce, de Shawinigan, M. et Mme Antonio Dufresne, de St-Barthélemi, MM. Adéard Lafrenière, Alfred Vermette, Florent, Doria et Emile Rinfret, Melle Imelda, Irène, Aline et Germaine Rinfret.

De passage dernièrement chez M. Pierre Bussièrès: Melle Antoinette L'Heureux, MM. Lucien L'Heureux, et Romulus Drainville, de Maskinongé, M.

Antoine Gagnon, de Louiseville, M. Régis Houle, de St-Cuthbert, M. Lionel Bussièrès, de Montréal.

M. Albert Bussièrès a reçu son certificat d'Expert-Essayeur de lait. Nos félicitations.

MM. Rosario Corbin, Albert Carufel et Melle Clara St-Cyr, de Montréal, étaient de passage chez M. André Carufel, ces jours derniers.

MM. J.-Avila Duchesnay et Fernand Belleau de la Banque d'Epargne de Montréal, étaient de passage à Saint-Justin, pour la vacance de Pâques, chez le professeur O. Duchesnay.

M. Arthur Rondeau, de Ste-Elisabeth, était de passage à St-Justin ces jours derniers.

MM. Arthur Herrard, de Joliette et M. Denis Duchesnay, des Chênes Shawinigan, étaient de passage à St-Justin. Ils sont venus visiter les ateliers de l'Echo.

Naissances.—Le 15 avril, Joseph-Armand, fils de Joseph Lefebvre et d'Azilda Béland. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Lefebvre.

—Le 21, Marie-Angéline-Rosée, fille d'Adéard Laurent et de Cédulie Philibert. Parrain et marraine, M. Philias Philibert et Melle Lilas Laurent.

—Le 21, Joseph-Origène-Réal, fils de Lucien Lebeau et de Flore-Ange Bellemare. Parrain et marraine, M. Omer Lebeau et Mlle Maria Lebeau.

Sépulture.—Le 28 avril, M. Narcisse Brissette, époux d'Henriette Lebeau, décédé à l'âge de 76 ans et 9 mois.

M. Joseph Gagnon est allé aux Chutes Shawinigan la semaine dernière par affaires.

Un moteur électrique a été installé dans la tour de notre église, pour souffler l'orgue. On a changé aussi tout l'installation d'éclairage électrique, afin de se conformer aux exigences des Compagnies d'assurances.

M. P.-A. Gagnon, comptable, de Montréal, était de passage dans la paroisse au commencement du mois dernier.

M. Arclesse Brissette a acheté la terre de M. Théophile Lebrun, du Pied de la Côte.

M. Théo Alarie a acheté la terre de feu Louis Brissette, à Trompe-Souris (ancienne terre de M. Edouard Bergeron).

M. Hormisdas Brissette, a aussi acheté de la succession Louis Brissette, la terre qui appartenait autrefois à feu Capt. Amable Sévigny.

L'autre terre de la succession Louis Brissette, située au Pied de la Côte, a été vendue à M. Déziel de Maskinongé.

M. Joseph Vermette a acheté la terre de M. Louis Rinfret, du Ruisseau des Aulnes.

C'est la saison des éboulis. Les plus considérables dans l'ormière, cette année, ont été chez MM. Arthur Carufel, W.-H. Gagné, Donat Toupin et André Carufel. Ce dernier sera dans l'obligation de déménager sa maison avant longtemps. Au Bois-Blanc, un ébouli assez considérable a forcé M. Ludger Savoie à déménager ses bâtisses.

Melle Marie-Rose Paquette, en promenade depuis un an aux Etats-Unis sera de retour samedi le 3 mai.

Melle Marie-Ange Vadnais, de Woonsocket, R. I., en promenade pour une quinzaine chez M. Anselme Marchand.

SUCRE D'ERABLE

Comme nous acceptons à notre magasin, tous les produits de la ferme, en échange de nos marchandises, nous sommes en état de les revendre à bonnes conditions.

De ce temps-ci, nous recevons beaucoup de sucre d'érable, que nous pourrions disposer à prix raisonnables. Avis donc à ceux qui en auraient besoin.

Magasin W.-H. GAGNE,
SAINT-JUSTIN, P. Q.

Le 1er avril, une jolie partie de sucre était donnée à la cabane de M. Edouard Lajoie. Tous avaient hâte de faire face à la cabane et goûter la délicate tire d'érable. Parmi les personnes présentes on remarquait: M. et Mme Lajoie, Melle Rosa et Flore Trudel de Ste-Ursule, Melle Yvonne, Adéa et Alma Chevalier de Louiseville, Melle Adrienne Trotochaud, Lina Lajoie et Hélène Marchand, de St-Justin, MM. Henri Lajoie, Albert Chevalier, Philias Lajoie, Roméo St-Yves, A. Bellemare, Georges Lajoie, Joseph Généreux. Après avoir goûté le beau et bon sucre d'érable canadien, tous se rendirent à la maison de M. Lajoie et se sont très bien amusés en prenant une partie de cartes. C'est à une heure avancée que tous se séparèrent le cœur réjoui par le souvenir d'une belle journée et d'une agréable soirée à la canadienne.

Mme Alcide Bournival et son fils Paul, de Shawinigan, étaient de passage à St-Justin, ces jours derniers, pour visiter ses nombreux parents et amis.

Il nous fait plaisir d'apprendre que Melle Alice Vertefeuille, fille adoptive de M. Adolphe Toupin, qui a été sérieusement malade pendant près d'un mois, est maintenant en pleine convalescence.

Melle Adrienne LeBeau, institutrice à Louiseville, est venue passer les vacances de Pâques dans sa famille.

DANS NOS ECOLES

Ecole No 1 — (Ormière N. O.)

Liste de nos premiers

5e année: Corina Villeneuve.

— 4e année: Gabriel Gagnon, Léa Gagnon, M.-Ange Marchand Pierre Villeneuve.

— 3e année: M.-Ange Dugré, Béatrice Marchand.

— 2e année: Aline Villeneuve, Alice Villeneuve, Laura Villeneuve.

— 1ère année A: M.-Rose Dugré, Lucile Lafrenière, Alice Boivin, Anne-Marie Lafrenière, Chs-Ed. Lefebvre, Adéard Petit.

— 1ère année B: Lucienne Gagnon, Léo Morin, Lucien Lefebvre, Jeannette Paillé, Aurée Paillé.

Cécile Villeneuve, Inst.

ST-LIN DES LAURENTIDES

On annonce pour le 12 mai prochain le mariage de M. Edouard Dupuis à Melle Blandine Marin.

M. Léon Clément est allé ces jours derniers à St-Justin pour assister aux funérailles de M. Narcisse Brissette.

Mmes W.-H. Gagné et Joseph Toupin de Saint-Justin étaient de passage ces jours derniers chez leur père M. Narcisse Gaboury.

Nous regrettons d'apprendre la grave maladie de Melle Germaine Gaboury. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

MM. Charles Paquin et Noé Gaboury sont allés à Montréal dernièrement par affaires.

FALL RIVER, Mass.

M. et Mme Ignace Gauthier, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, le 3 avril dernier, baptisé George-Rémi.

PETITS OIGNONS POUR PLANTER

Vous trouverez à notre magasin, des petits oignons pour planter à 25c. la livre.

Nous avons aussi les graines de Betteraves à vaches, Choux de Siam, etc. à la livre, ainsi que les graines de jardins et fleurs de toutes espèces en paquets ordinaires.

Magasin W.-H. GAGNE,
SAINT-JUSTIN, P. Q.

FORD CITY, Ontario.

A l'occasion de la mi-carême, une belle veillée eut lieu chez M. L.-P. Joyal, gendre de M. et Mme Gédéon Mailloix, 328 rue Albert. Il y eut chant, musique et déclamations.

MM. Wilfrid Gagnon et Léo B. Lafrenière, de Maskinongé, sont allés passer quelques jours chez M. Hormisdas Gagnon, de Royal Oak.

Après avoir passé l'hiver chez leur fille Mme L.-P. Joyal, de la rue Albert, M. et Mme Gédéon Mailloix, sont retournés à leur résidence de la rue Belle-Isle.

M. Honoré Gagnon, de la rue Maisonneville, est à faire d'importantes réparations à ses deux maisons.

Un nouveau perron, au coût de \$18,000, est en construction à l'Eglise Notre-Dame-du-Lac.

Une jolie veillée a eu lieu chez M. Honoré Gagnon, 162 Maisonneville. Parmi les personnes présentes, on remarquait: M. Frédéric Bouffard, Melle Johnson, M. Wilfrid Gagnon, Melle Veronica Drouillard, M. Albert Gagnon, Melle Yvonne Drainville, M. Wilfrid Lamoureux, Melle Laura Chénier, M. Lawrence Goulet, Melle Florida Gagnon, M. Clifford Caïen, Melle Léonore Ménard, M. Percy McDonald, Melle Blanche Rainville, M. Léo Dinelle, Melle Eva Ménard. Tous garderont un bon souvenir de cette belle veillée.

MM. Lucien Morin et Jules Lemire, de St-Justin, étaient de passage ces jours derniers chez M. Honoré Gagnon.

M. Léo B. Lafrenière, de Maskinongé, est à suivre un cours privé de Sténographie et de Tenue des livres.

MM. Léo Lafrenière, Wilfrid Gagnon, Théodore Deschamps et Albert Gagnon, ont assisté, comme personnages d'honneur, à une conférence donnée sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste, par M. l'abbé Groulx, d'Ottawa, sur "La famille Canadienne-française".

MASKINONGE

Le lundi, de Pâques, il y eut une belle fête de sucre, à la sucrerie de M. Jos Déziel. Etaient présents: MM. Jos Déziel, Frs Lemyre, Jos Lemyre, J. Dupuis, Alide Gravel, Edouard Lachance, Ferdinand Déziel, Lucien Gravel, Melle M.-Anne Déziel, Irène Gravel, Eva Lachance, Solange Gravel, M.-Ange Déziel. Tous se retirèrent après s'être régalés au bon sucre et à la bonne tire et après avoir joui du plaisir que toujours l'on goûte à la cabane.

DECES DE M. L'ABBE F. MONDOR

La paroisse de St-Thomas de Joliette, vient d'être plongée dans le deuil par la mort de M. l'abbé Fidèle Mondor, curé, décédé à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette. C'est un vénérable curé et un saint prêtre qui disparaît dans la personne de ce vieillard âgé de 76 ans. De ce fidèle disciple de Jésus-Christ, on peut dire ce qu'on a dit du Maître: il passa en faisant le bien.

Se sentant indisposé, malade même, M. le curé prit, il y a tout près d'un mois le chemin de l'hôpital. Mais la maladie dont il souffrait et son âge avancé eurent raison de sa forte constitution. C'est vers 7 heures et 45 minutes qu'il rendit ce matin son âme à Dieu.

M. l'abbé F.-X.-F. Mondor naquit à St-Thomas de Joliette, le 24 mai 1848 d'Isaac Mondor, cultivateur et d'Elisabeth Lasalle. Il fit ses études au Séminaire de Joliette et au Grand Séminaire de Montréal, où il fut ordonné par Mgr Fabre, le 18 décembre 1875. Il fut successivement vicaire à Longueuil (1875-1880); curé de St-Michel des Saints (1880-1892), où il bâtit une église en 1884; de l'île Dupas (1892-1899); de Lanoraie (1899-1904). C'est alors qu'il fut appelé à la cure de St-Thomas, poste qu'il occupait encore au moment de sa mort.

LE COUVENT DE LOUISEVILLE

FONDATION 1875

La mission de la Rivière-du-Loup (en haut), aujourd'hui Louiseville, fut fondée en 1875, par les soins du révérend messire Joachim Boucher, alors curé de la paroisse. Les fonds nécessaires à la construction du couvent provenaient de la succession du révérend messire Jacques Lebourdais, ancien curé de la Rivière-du-Loup, qui avait légué par testament, pour des fins d'éducation, un vaste terrain en face de l'église et la somme de douze mille piastres (\$12000.) prêtée à rentes constituées annuelles.

Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge de Nicolet y envoyèrent, le 26 août 1875, les trois premières missionnaires: Sœur Sainte-Philomène, supérieure, Sœur S. Jean, dépositaire, et Sœur Sainte-Hélène qui, avec ses compagnes, devait prendre la direction d'une classe. Une jeune fille, Melle Elise Desmarais, leur était adjointe en qualité de maîtresse de musique. Elles durent occuper provisoirement l'ancien presbytère de messire J. Lebourdais où, depuis la mort de ce dernier se tenait une école modèle de filles et de garçons; elles y reçurent leurs premières élèves: 86, dont 11 pensionnaires et 21 demi-pensionnaires. Le couvent ne devint habitable qu'en mai 1876.

C'était une magnifique construction (96 pds par 50) à cinq étages, en brique, avec ornements à la façade, angles et fenêtres en pierre de taille. Mais sur la somme de dix mille piastres (\$10000.) qu'avait coûté jusque-là le couvent non encore terminé, les sept dixièmes étaient encore à payer, et les travaux commencés menaçaient, à cause de cette pénurie d'argent, de traîner en longueur.

Monsieur le Curé Boucher fit alors des démarches auprès du conseil général, dans le but de se procurer, en échange des titres de rente déjà indiqués, les sommes nécessaires (\$7000.) à l'achèvement de son œuvre. Après bien des hésitations, certes légitimes, les propositions du vénérable prêtre étaient acceptées.

CESSION DES CONSTITUTS A LA MAISON-MERE DE NICOLET.

Le 18 août 1876, était enfin signé l'acte qui assurait à la communauté la gestion des constituts de M. Lebourdais (réduits alors à \$7933.37) jusqu'au parfait remboursement des sommes prêtées par l'administration générale.

Les conditions stipulées par ce con-

tract devaient nécessairement tarder à être remplies, si l'on songe que la dette contractée par le couvent de la Rivière-du-Loup se trouvait presque égale à la somme dont il pouvait percevoir la rente annuelle, — rente d'ailleurs assez difficile à retirer, on le conçoit, surtout par des religieuses.

A ces embarras pécuniaires, qui rendirent pendant assez longtemps impossible une installation convenable, s'ajoutaient des procédés rien moins que bienveillants de la part de certaines personnes qui, comptant sur la fondation d'un collège, se trouvaient frustrées dans leurs espérances. Fort heureusement, les esprits surexcités finirent par comprendre les raisons de la conduite de leur Pasteur, et l'on vit s'ouvrir une ère de paix et de bonheur.

A l'automne de 1876, les ouvrières se trouvaient déjà plus nombreuses: six religieuses se partageaient les classes, deux séculières se joignaient à elles, l'une pour l'enseignement de la musique, et l'autre pour les travaux de la cuisine. Les élèves étaient au nombre de 103: chiffre bien consolant pour une deuxième année.

Le 2 septembre 1877, réservait une grande consolation aux missionnaires de la Rivière-du-Loup: désormais il leur serait permis de garder le Saint Sacrement sous leur toit. La chapelle, dédiée à S. Joachim, était bénite solennellement, le 17 du même mois, par Sa Grandeur Mgr Lafleche, évêque des Trois-Rivières.

La première réception d'Enfants de Marie eut lieu en décembre, à la suite de la retraite prêchée par M. l'abbé Gérin-Lajoie, alors curé de St-Didace, au diocèse des T.-R. (nommé ensuite évêque de St-Sauveur, et curé de St-Justin jusqu'à sa mort 1923). Les chers enfants surent reconnaître et apprécier en lui, non seulement l'homme de lettres, mais aussi l'homme de Dieu, tout dévoué au bien de leurs âmes.

Les travaux continuent; à mesure que les ouvriers terminent une pièce, les Sœurs se hâtent de l'approprier, de la meubler, car partout on est à l'étroit. Au printemps, l'essentiel est à peu près achevé à l'intérieur; c'est le tour des galeries et des portiques.

En août 1878, jubilé d'or de M. le Curé Boucher. Grandes fêtes qui attirèrent à la Rivière-du-Loup un immense concours de visiteurs. NN. SS. Taché et Fabre, ainsi que Mgr des Trois-Rivières et plusieurs prêtres se rendent au couvent où les élèves leur souhaitèrent la plus cordiale bienvenue.

La chronique du couvent n'a guère d'événements bien remarquables à enregistrer: réception du genre de celle dont on vient de parler, fête du pasteur, démonstrations plus modestes à l'occasion de la fête de la supérieure, réceptions de distribution de prix, — voilà

bien, avec le cycle des fêtes religieuses, les seules solennités qui viennent interrompre un instant le cours régulier et quelque peu monotone de la vie d'une pensionnaire. On ne s'étonnera donc pas si les notes recueillies dans ces pages ne sont pas très substantielles. Tout ce qui pourrait intéresser le lecteur, — à cause de certaines personnalités plus en vue ou à l'occasion de faits auxquels le public n'est pas resté étranger, — tout cela, dirons-nous, se trouve dans les archives de la paroisse et avec beaucoup plus de détails que nous n'en pourrions donner nous-mêmes.

En août 1889, — disent les chroniques, mais ce devait être plutôt en 1888, croyons-nous — eurent lieu des fêtes splendides, à l'occasion du jubilé de DIAMANT de M. le Curé Boucher. Celui-ci reçut alors le titre de CHANOINE HONORAIRE DE LORETTE, avec le droit à l'appellation de MONSEIGNEUR. La magnifique toile du salon désigné: "Salon de Mgr Boucher", au grand parloir du couvent, est un souvenir de ce jour. C'est un portrait en pied de Mgr Boucher.

Le vénérable octogénaire sentit le besoin de prendre un repos bien mérité; il s'en ouvrit à son évêque qui lui donna un successeur dans la personne de M. l'abbé Narcisse Tessier. Celui-ci arriva à Louiseville le 2 septembre 1890. Entre temps, Mgr Boucher avait fait des démarches auprès du Conseil général de la congrégation, à l'effet d'obtenir la permission de prendre sa retraite au couvent. Mère Saint-Joseph, avec l'assentiment de l'Ordinaire acquiesça volontiers à ses desirs, et au mois d'avril 1891, il prenait possession de ses appartements dans la maison à laquelle il s'était depuis si longtemps dévoué. Chaque jour, il disait la messe de communauté et pouvait même, malgré son grand âge, distribuer la sainte communion.

Aux premiers jours de décembre 1896, il dut garder la chambre. Aussitôt M. Hughes, son protégé et, pour ainsi dire, son fils d'adoption, accourut à son chevet et ne le quitta plus. Le 5 janvier 1897, arriva à son tour le docteur Dame, autre ami de cœur du malade, et si grande fut la joie du bon vieillard, qu'il ne put dominer son émotion; une syncope survint et on jugea prudent de lui donner l'Extrême-Onction.

Il se remit pourtant, et ce ne fut que le 7 février, à deux heures de l'après-midi, qu'il rendit le dernier soupir, rendant qu'il suivait, en pleine possession de ses facultés, la récitation du Rosaire. Le service funèbre fut chanté dans sa chère église de Louiseville, et la chorale de Notre-Dame, Montréal, fut chargée de la partie musicale. Mgr Lafleche, évêque des Trois-Rivières, et Mgr Gravel, évêque de Nicolet, étaient présents. Le premier prélat prononça l'oraison funèbre.

L'année 1893 vit se terminer les débats soulevés par la question dite des "CONSTITUTS" et dont il fut longtemps parlé en haut lieu. Cette question fut définitivement réglée dans la paix et la bonne entente, par la cour de Rome qui constitua à cet effet un tribunal d'arbitrage, composé de NN. SS. Fabre et Bégin. D'après le jugement rendu par ce tribunal, les fabriciens de Louiseville avaient à choisir entre trois solutions, dont ils acceptèrent celle de "reprenre les constituts, après avoir payé aux Sœurs de l'Assomption la somme de \$4146.16" qui leur était due. C'était exactement la proposition faite, au commencement des débats, par Mère Saint-Joseph, supérieure générale.

Dès lors, tout malentendu disparaît, les sympathies renaissent, et l'institution, un instant inquiétée, reprend sa marche vers le progrès.

Le nombre des élèves augmente graduellement. En 1900, et les années qui suivent, il s'élève à 200 et le dépasse même de beaucoup, puisque depuis 43 années d'existence, le Pensionnat a abrité 7018 élèves.

Sur ce nombre, 90 sont entrées dans les diverses communautés religieuses du pays.

Les années qui suivent ne sont guère remarquables que par des améliorations au couvent, les succès des élèves, et surtout par la participation, depuis 1914, aux privilèges conférés aux différentes missions par l'affiliation de tout l'Institut à l'Université Laval de Québec. Les élèves peuvent maintenant, en suivant les cours réguliers de chaque maison, se préparer à subir les examens pour l'obtention des certificats et diplômes d'études primaires décernés par l'Université.

C'est un honneur hautement apprécié, pour une maison d'éducation, d'être attachée par un lien aussi précieux à une institution catholique et française, placée par sa charte royale au plus haut degré de l'enseignement public dans notre Province.

Voici, depuis sa fondation, les statistiques destinées à souligner les succès des élèves du couvent: de 1875-93, — 12 diplômes de l'Institut. — 1893-1924: 114 diplômes du bureau central. — 18 diplômes, Universitaire académique et 59 certificats, Universitaire modèle (1914). — 22 diplômes de musique du Conservatoire national (1912).

Depuis 1893, avons-nous vu, M. le Chanoine Tessier est curé à Louiseville. Ce vénérable prêtre fut, pour son Pensionnat, pendant 30 ans, un Père dévoué et un généreux bienfaiteur; sa constance à encourager les élèves dans leurs études de même qu'à soutenir le zèle des maîtresses dans la rude tâche de l'éducation, ne s'est jamais démentie.

Dans la personne de son successeur, M. le Chanoine F. Boulay, 1920-23, la Communauté retrouvera le même concours de cordialité, de bienveillance, de générosité et de dévouement.

La mission de Louiseville peut être fière de l'état de prospérité auquel, après bien des difficultés, elle se voit parvenue; et elle a certes le droit de regarder l'avenir avec confiance, forte de l'appui que lui assurent la paternelle bienveillance du premier Pasteur du diocèse et du dévouement inlassable de M. le Curé Dusablon à la cause de l'éducation de la jeunesse. M. le curé Dusablon est un maître d'expérience et un connaisseur dans les programmes d'étude puisque, pendant plusieurs années, il a rempli la charge d'inspecteur diocésain pour les couvents et les écoles. Le Pensionnat a déjà su apprécier cet avantage et il saura profiter largement d'une si intelligente direction.

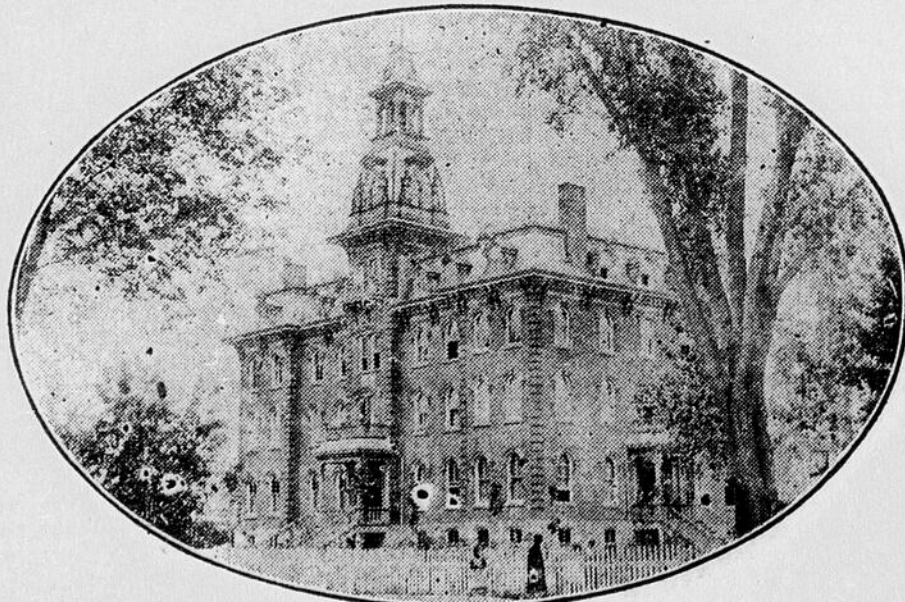
VOUS TROUVEREZ A

L'Echo de Saint-Justin

UN TRES BEAU CHOIX DE

Romans, Contes, Chansonniers,
Livres d'histoires, Livres de cuisine, Livres de classe, Livres de prières, Pièces de théâtre, Articles de fantaisie, Papeteries, Imageries, Etc., Etc

—Pour vos travaux d'impressions, adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin; un homme de 35 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.



Le Couvent de Louiseville. — (M. M. Côté, Photo., Louiseville)